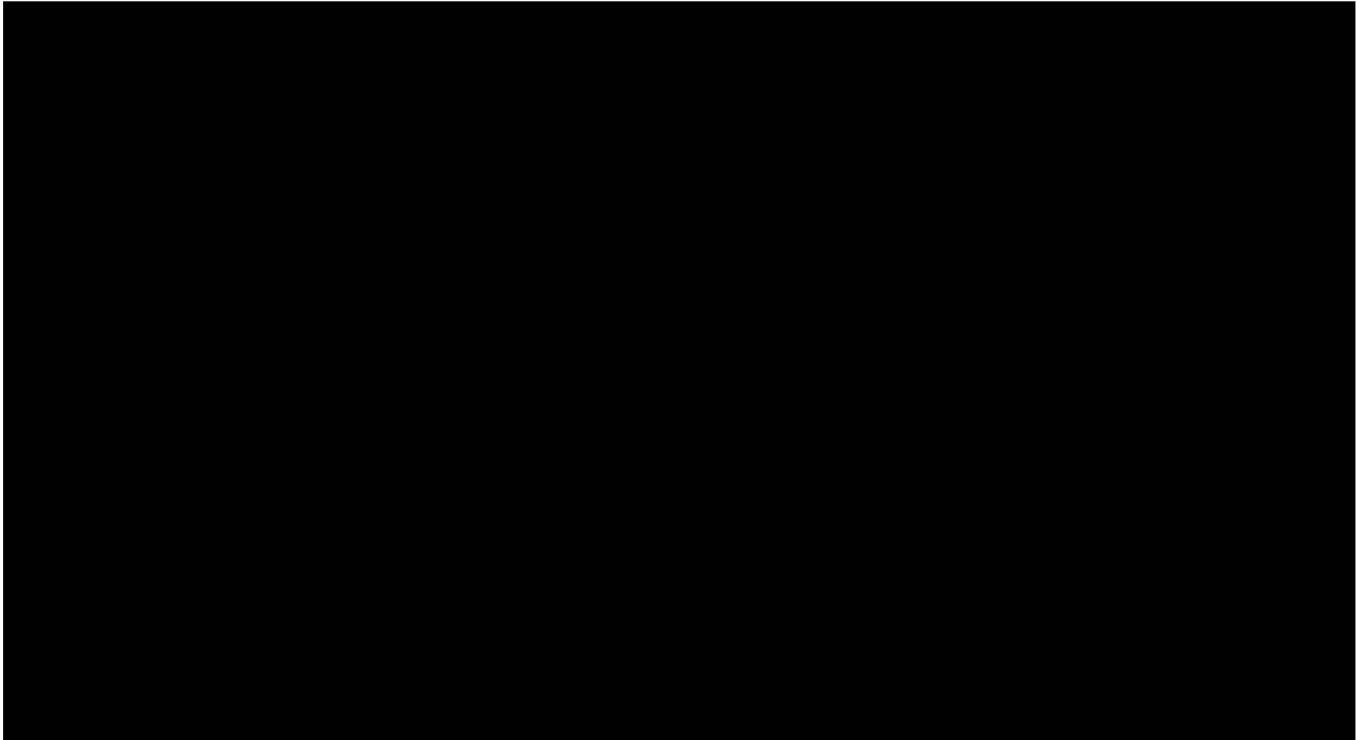


Lignes de presse

Évacuations en raison des feux de forêt – Fort McMurray, Wood Buffalo

4 mai 2016



Messages clés (généraux - Agence de la santé publique du Canada) :

- L'Agence de la santé publique du Canada fournit aux centres d'accueil plus de 5 000 lits et couvertures provenant de sa Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU).
- L'Agence évalue aussi actuellement les autres besoins de la province, comme la nécessité de disposer de cliniques de soins médicaux mobiles.

(Note pour le lecteur : La RNSU est utilisée pour répondre à diverses situations d'urgence ayant des répercussions sur la santé, notamment les pandémies de grippe, les actes de terrorisme et les catastrophes naturelles, en fournissant des fournitures d'urgence pour compléter les capacités des municipalités, des provinces et des territoires).



Messages supplémentaires :

À propos de la Réserve nationale stratégique d'urgence

- La Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) est utilisée pour répondre à diverses situations d'urgence ayant des répercussions sur la santé, notamment les pandémies de grippe, les actes de terrorisme et les catastrophes naturelles, en fournissant des fournitures d'urgence pour compléter les capacités des municipalités, des provinces et des territoires.
- Les actifs de la RNSU sont détenus dans des entrepôts à travers le Canada. Ils sont répartis en quatre catégories :
 - Matériel et fournitures médicales (par exemple, mini-cliniques, appareils de radiologie);
 - Fournitures en cas de pandémie (par exemple, antiviraux et équipements de protection individuelle);
 - Les produits pharmaceutiques (par exemple les antibiotiques, les contre-mesures médicales chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires);
- Fournitures de services sociaux (par exemple, lits et couvertures, oreillers, serviettes).
- L'Agence a également mis en place des mécanismes avec ses homologues provinciaux et territoriaux, afin que les administrations puissent rechercher et partager des capacités supplémentaires pour les professionnels de la santé en cas d'urgence.



Questions et réponses

Q : Que fait le portefeuille de la santé pour soutenir la réponse globale du gouvernement du Canada?

Le Centre des opérations du portefeuille de la Santé (COPS) a été activé au niveau 2 (vigilance accrue pour soutenir les opérations régionales et faciliter les communications).

Un certain nombre de domaines de programme du portefeuille de la santé sont actuellement impliqués dans la réponse : Bureau régional de l'Alberta, Centre de mesures et d'interventions d'urgence (CMIU), Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU), Unité de préparation et d'intervention pour les urgences chimiques (UPIUC), Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Communications, et Programme d'aide aux employés.

Le Bureau de la qualité de l'air et de l'eau de la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs fournit des conseils au Centre des opérations.

Lignes de presse : Crise des opioïdes

Messages clés

La crise des opioïdes est un événement complexe de santé publique d'intérêt national.

L'Agence de la santé publique du Canada est activement engagée, travaillant en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux comme Santé Canada, et des homologues de la santé publique dans les provinces et territoires.

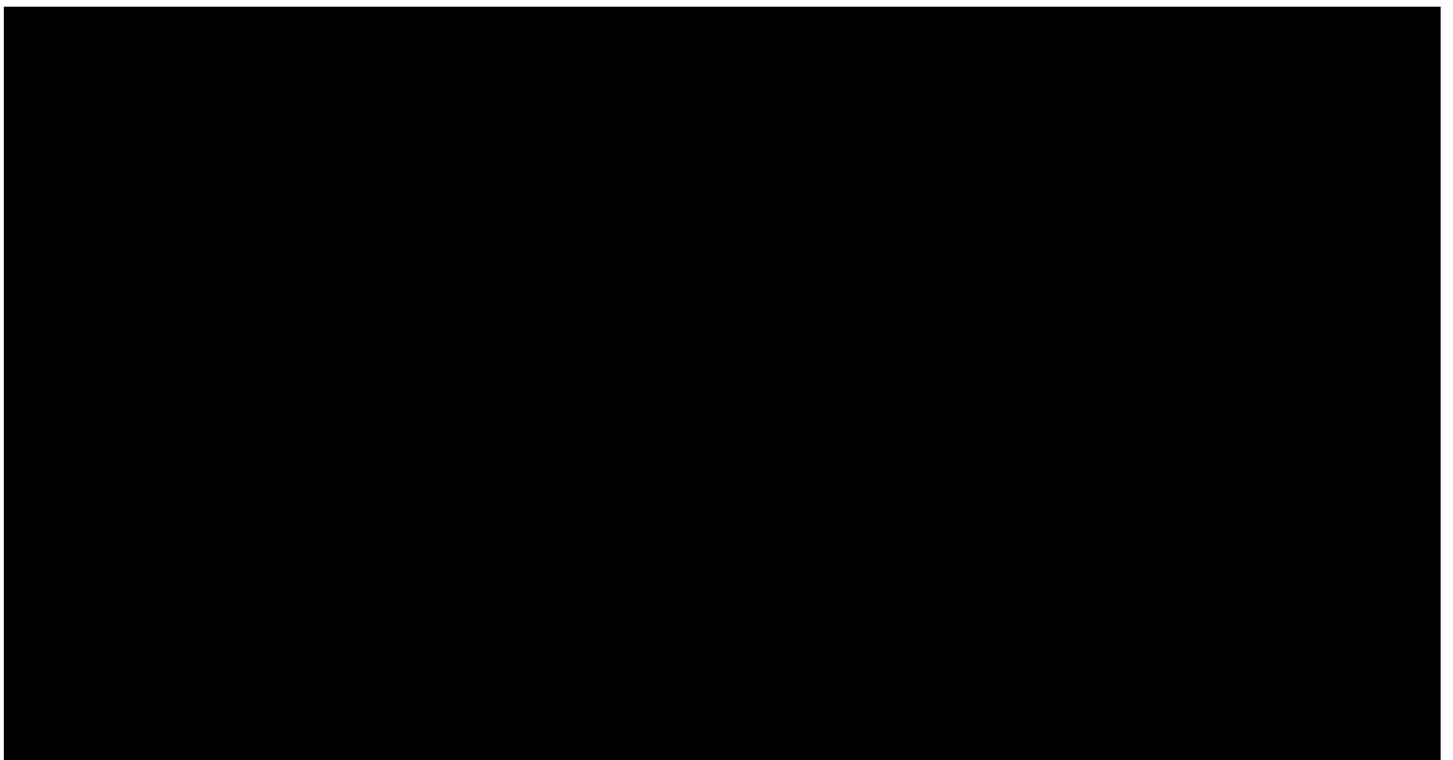
Pour répondre à tout événement national de santé publique, l'Agence de la santé publique du Canada dispose d'un certain nombre d'outils et de leviers. Tous les outils fédéraux de santé publique qui pourraient être utiles à la crise des opioïdes sont utilisés et proposés.

- L'Agence a également contacté ses homologues des provinces et territoires dans tout le pays pour leur rappeler les fournitures disponibles dans la Réserve nationale stratégique d'urgence, comme les mini-cliniques.
- L'ASPC a également répondu aux demandes de soutien de la Colombie-Britannique et du Yukon pour des épidémiologistes de terrain afin d'aider à la collecte de données locales et aux besoins de surveillance.

L'administratrice en chef de la santé publique du Canada a fait de cette question une priorité absolue.


- L'administratrice en chef de la santé publique copréside un comité consultatif spécial sur les opioïdes illicites avec ses homologues provinciaux et territoriaux de la santé publique.
- L'un des principaux objectifs du groupe est de répondre aux besoins immédiats en matière de surveillance et de données.

À propos des mesures prises à ce jour en lien avec la crise des opioïdes





Réserve nationale stratégique d'urgence

- L'ASPC a proposé d'utiliser les fournitures de sa Réserve nationale stratégique d'urgence, si elles étaient nécessaires pour soutenir l'intervention sur le terrain.
 - Cela comprend des mini-cliniques portables qui pourraient être utilisées dans le cadre de la réponse aux soins intensifs. Aucune demande de déploiement n'a été faite jusqu'à présent, mais les provinces et territoires savent qu'elles sont disponibles et peuvent être déployées rapidement.
- 

Approuvé:

██████████ DGSESC (approuvé 26 jan.)
██████████, DCSSP (approuvé 1 fév.)
██████████, DGISS (approuvé 30 jan.)
██████████ DGCAP (approuvé)
██████████ (approuvé)
██████████ (approuvé)

Lignes de presse : Variole et fièvre charbonneuse

Question : Des lignes de presse ont été élaborées pour répondre aux questions éventuelles concernant une réduction du financement des contre-mesures médicales pour la variole et la maladie du charbon. Des fonds ont été engagés pour ce projet limité dans le temps dans le budget 2015.

Messages clés :

- Dans le budget 2015, des fonds ont été attribués pour l'acquisition de contre-mesures médicales pour la variole et la fièvre charbonneuse pour la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU).
- L'Agence de la santé publique du Canada gère la RNSU. L'Agence évalue en permanence le stock pour s'assurer qu'il contient des actifs, notamment des médicaments, des vaccins et d'autres fournitures, pour répondre à un environnement de risque en évolution et fait des acquisitions en conséquence. Cela comprend le type et la quantité de fournitures à acquérir, ainsi que le financement de leur acquisition.
- En cas d'urgence, d'autres mécanismes sont également disponibles pour un approvisionnement rapide.
- Le gouvernement du Canada ne divulgue pas les détails relatifs aux fonds de la RNSU pour des raisons de sécurité.

Préparé par :

[REDACTED], Communications des risques en cas d'urgence

Approbations :

[REDACTED], Bureau des services d'interventions d'urgence (22/02/2017)
[REDACTED], Bureau de la connaissance de la situation et des opérations (FYI)
[REDACTED], Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire (23/02/2017)
[REDACTED] Communications en santé publique (23/02/2017)
[REDACTED], Communications stratégiques en santé publique (24/02/2017)
[REDACTED], Direction générale des communications et des affaires publiques (27/02/2017)
[REDACTED] L'Agence de la santé publique du Canada (01/03/2017)

Lignes de presse :
Approvisionnement en Naloxone – RNSU

Question :

Ces lignes de presse a priori répondront à des questions éventuelles sur l'approvisionnement en naloxone (vaporisateur nasal et préparations pour injection) pour la Réserve nationale stratégique d'urgence. Les messages clés ci-dessous seront inclus dans les lignes de presse permanentes sur les opioïdes.

Messages clés :

- L'Agence de la santé publique du Canada gère la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU), qui contient des fournitures d'urgence qui peuvent être nécessaires pour répondre à diverses situations d'urgence et catastrophes naturelles.
- La RNSU détient du matériel médical, des produits pharmaceutiques et d'autres fournitures pour compléter les efforts d'intervention des provinces et territoires, si nécessaire.
- Dans le cadre de la réponse du gouvernement fédéral à la crise des opioïdes, la RNSU a acheté de la naloxone qui peut être mise à disposition pour soutenir les efforts de réponse des provinces et territoires, si nécessaire.

Si l'on insiste

- L'approvisionnement de la RNSU n'a pas d'incidence sur la disponibilité de la naloxone sur le marché intérieur.

Préparé par :

[REDACTED], Communications des risques en cas d'urgence

Approbatons :

[REDACTED], Réserve nationale stratégique d'urgence (approuvé)
[REDACTED], Bureau des services d'interventions d'urgence (approuvé
31/03/2017)

[REDACTED] Centre de mesures et d'interventions d'urgence (approuvé
31/03/2017)

[REDACTED], Communications des risques en cas
d'urgence (approuvé 31/03/2017)

[REDACTED] Communications en santé publique (approuvé 04/04/2017)
[REDACTED], Communications stratégiques en santé publique
(approuvé 07/04/2017)

[REDACTED], Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire (approuvé
11/04/2017)

[REDACTED], Direction générale des communications et des affaires publiques
(approved 13/04/2017)

[REDACTED] L'Agence de la santé publique du (April 20, 2017)

Infocapsule

Feux de forêt en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest – Soutien fourni par la Réserve nationale stratégique d'urgence

Question

À cause des feux qui menacent de nombreuses communautés de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, le Centre des opérations du portefeuille de la Santé de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a reçu des demandes de déploiement de matériel en vue de la prestation de services sociaux d'urgence pour appuyer les opérations d'évacuation dans le nord de la Colombie-Britannique et la préparation à l'évacuation dans les Territoires du Nord-Ouest. En réponse à ces demandes, l'ASPC fournit des services sociaux d'urgence (lits et couvertures) par l'intermédiaire de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) et a déployé des employés de la RNSU à des entrepôts pour répondre aux autres demandes de soutien. La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI) a aussi fourni à l'Autorité sanitaire des Premières Nations de la Colombie-Britannique des masques respiratoires tirés de sa propre réserve d'équipement de protection au Centre de distribution de médicaments de l'Alberta. De plus, l'Unité de préparation et d'intervention en cas d'urgence chimique (UPIUC) a déjà coordonné la disponibilité opérationnelle d'équipement de surveillance de la qualité de l'air et de ressources humaines compétentes avec la Division des sciences de la qualité de l'air dans le passé. L'UPIUC surveille actuellement la situation et continue de communiquer tous les jours avec le coordonnateur régional des mesures et des interventions d'urgence du portefeuille de la Santé pour la région de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, mais aucune demande de soutien officielle n'a été transmise.

L'ASPC continuera d'offrir son aide si d'autres demandes d'aide sont formulées.

Principaux messages

- Le gouvernement du Canada offre des services sociaux d'urgence et du matériel pour aider les gouvernements de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest dans leurs efforts d'intervention contre les feux de forêt en cours.
- L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), dans le cadre de la réponse globale du gouvernement du Canada, fournit du soutien à la Colombie-Britannique et aux Territoires du Nord-Ouest par l'intermédiaire de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU). Plus de 9 000 lits et 9 000 couvertures ont été envoyés en Colombie-Britannique (Prince George, Kamloops, Surrey, Kelowna et Penticton) et plus de 900 couvertures et 300 lits ont été envoyés aux Territoires du Nord-Ouest en prévision des évacuations.
- La RNSU a aussi déployé quatre de ses employés aux entrepôts de Langley (Colombie-Britannique), et d'Edmonton (Alberta) pour offrir un soutien supplémentaire au besoin.
- Le 17 juillet, Santé Canada a envoyé 2 500 masques N95 à l'Autorité sanitaire des Premières Nations de la Colombie-Britannique. Les masques sont destinés à être utilisés par des travailleurs en santé et des personnes vivant dans les communautés des Premières Nations touchées dans le but de les protéger contre la fumée des feux de forêt et l'air de piètre qualité. (Message approuvé par la DGSPNI)
- L'ASPC continuera de surveiller les feux de forêt et est prête à apporter une aide additionnelle si la demande lui est faite.

Messages supplémentaires (déjà approuvés lors des feux de forêt à Fort McMurray)

À propos de la Réserve nationale stratégique d'urgence

- La Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) met à disposition des fournitures et des biens qui servent à répondre à toute une gamme de situations d'urgence ayant des incidences sur la santé.
- Les biens de la RNSU comprennent :
 - des fournitures et du matériel médicaux (p. ex. mini-cliniques et matériel biomédical);
 - des fournitures nécessaires en cas de pandémie (p. ex. antiviraux et équipement de protection individuelle);
 - des produits pharmaceutiques (p. ex. antibiotiques et contre-mesures pour les incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires);
 - des fournitures destinées aux services sociaux (p. ex. lits, couvertures, oreillers et serviettes).
- L'ASPC a également en place des mécanismes qui permettent à ses équivalents provinciaux et territoriaux de solliciter et de mettre en commun une capacité accrue de professionnels de la santé en situation d'urgence.

Le présent document est une version modifiée des messages approuvés par [REDACTED] les 9 et 14 juillet 2017.

Approved by:

[REDACTED], NESS (July 17)
 [REDACTED] CEPR (July 17)
 [REDACTED], PHSCD, CPAB (*Approved original July 14 / Approved revision 17 July*)
 [REDACTED] HSIB ([REDACTED] *HSIB approved July 8 and received updated For INFO July 14*) - FYI
 [REDACTED], CPAB – FYI
 [REDACTED] – FYI
 MO - FYI

Line on N95 masks approved by:

[REDACTED] (July 19)
 [REDACTED] FNIHB (July 20)
 [REDACTED], Comm Exec (July 20)
 [REDACTED] HSCD (July 20)
 [REDACTED] HSCD (FYI)
 [REDACTED] CPAB (July 21)
 [REDACTED] (July 21)

MISE À JOUR —18 août 2017

Infocapsules : Soutien du Portefeuille de la Santé Afflux de demandeurs d'asile

Objet :

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) apporte son soutien par l'entremise de sa Réserve nationale stratégique d'urgence pour aider la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada dans leur intervention face à l'afflux de demandeurs d'asile à la frontière canadienne au Québec. L'agent de quarantaine et l'agent d'hygiène du milieu de l'ASPC ont également effectué une visite sur place à Saint-Bernard-de-Lacolle le 11 août 2017, et sont revenus pour une visite de suivi le 16 août 2017.

Les infocapsules suivantes doivent être utilisées en fonction des besoins.

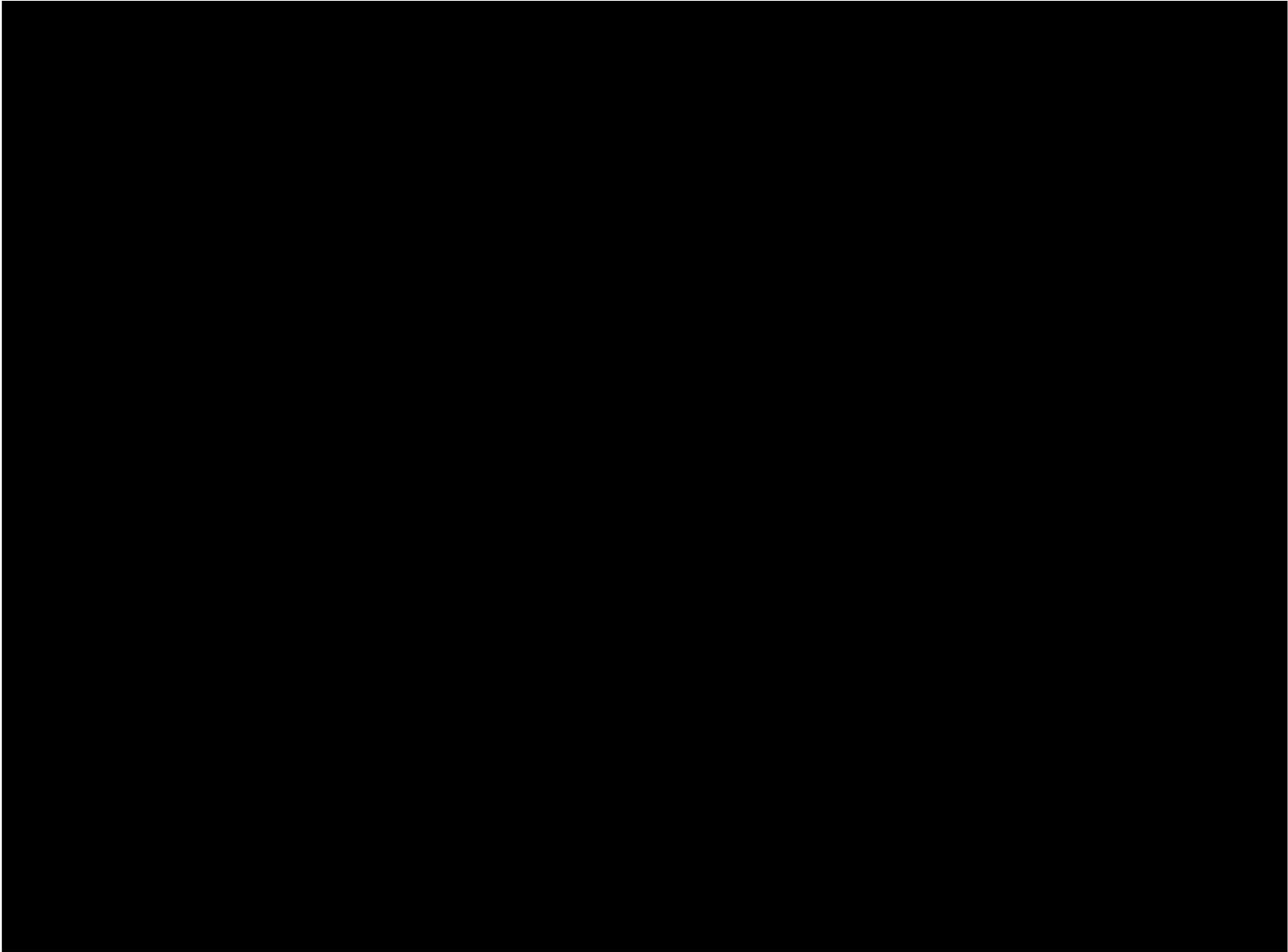
Key messages:

- *L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a envoyé, en date du 17 août 2017, 1 404 lits, 8 420 couvertures, 15 lits de bébé, 2 défibrillateurs, 5 thermomètres électroniques avec 2 000 sondes et une mini-clinique à Saint-Bernard-de-Lacolle afin d'aider à composer avec l'influx de migrants arrivant au Québec. L'ASPC a également envoyé une mini-clinique et 15 lits de bébé au centre NAV, à Cornwall (Ontario).*
- *L'ASPC fournit à ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux des fournitures de santé et services sociaux par l'intermédiaire de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU).*
- *La RNSU dispose de fournitures et de biens servant à répondre à toute une gamme de situations ayant des incidences sur la santé et la santé publique.*
- *L'ASPC continuera de surveiller la situation et est prête à apporter une aide additionnelle si on lui en fait la demande.*

Supplementary:

- *Les biens de la RNSU appuyant la présente opération comprennent :*
 - *Fournitures et matériel médicaux (p. ex. mini-cliniques et matériel biomédical tel que des machines à rayon X portables et des défibrillateurs externes automatisés)*
 - *Fournitures destinées aux services sociaux (p. ex. lits, couvertures, oreillers et serviettes).*
- *Les mini-cliniques ont pour but de fournir des installations supplémentaires pour effectuer le triage et appliquer des traitements de base en cas d'urgence de santé. Une mini-clinique contient les fournitures médicales et l'équipement médical que l'on trouve*

habituellement dans une clinique sans rendez-vous tels que des aires d'évaluation et de traitement de base (ensemble d'administration intraveineuse, défibrillateur externe automatisé, premiers soins de base en cas de traumatismes, etc.) et une capacité modulaire de radiographie portative.



Approbations – QO and EHO

[redacted], Programme de quarantaine (approuvé 10/08/17)
[redacted], Programme du public voyageur (approuvé 10/08/17)
[redacted], BSSF (approuvé 10/08/17)
[redacted], CMIU (approuvé 11/08/17)
[redacted] (approuvé 11/08/17)
[redacted], Communications stratégiques (absente)
[redacted], Communications stratégiques (approuvé 11/08/17)
[redacted], Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire (approuvé 11/08/17)
[redacted], Direction générale des communications et des affaires publiques (approuvé 14/08/17)

[REDACTED], Agence de la santé publique du Canada (approuvé 15/08/17)

Approbations – Infocapsules RSNU

[REDACTED], Réserve nationale stratégique d'urgence (approuvé 08/08/2017)

[REDACTED], Bureau des services d'interventions d'urgence (approuvé 08/08/2017) – MISE À JOUR approuvé 18/08/2017

[REDACTED], Centre de mesures et d'interventions d'urgence (approuvé 08/08/2017)

[REDACTED] Communications d'urgence et de risque (absente)

[REDACTED], Communications stratégiques (absente)

[REDACTED], Communications stratégiques (approuvé 08/08/2017)

[REDACTED], Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire (approuvé 08/08/2017)

[REDACTED], Direction générale des communications et des affaires publiques (approuvé 08/08/2017)

[REDACTED], Agence de la santé publique du Canada (approuvé 08/08/2017)

1 septembre 2017

Infocapsules — Soutien du Portefeuille de la Santé aux États-Unis

Objet : L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) offre des fournitures d'urgence pour les services sociaux par l'entremise du Centre des opérations du gouvernement afin d'aider la Federal Emergency Management Agency des États-Unis à faire face aux conséquences de l'ouragan Harvey.

Les infocapsules suivantes doivent être utilisées en fonction des besoins.

Messages clés :

- Le Canada et les États-Unis collaborent depuis longtemps, et cette collaboration comprend notamment l'offre de soutien et de ressources dans des situations d'urgence.
- Le gouvernement du Canada prend les dispositions nécessaires pour offrir des fournitures d'urgence pour les services sociaux, de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et d'autres partenaires, afin d'aider les États-Unis à faire face aux conséquences de l'ouragan Harvey.
- L'ASPC travaille en étroite collaboration avec le Centre des opérations du gouvernement pour coordonner l'expédition de certaines fournitures d'urgence pour les services sociaux, notamment des oreillers, des taies d'oreillers, des serviettes de bain et des lits de bébé, provenant de sa Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU).
- La RNSU dispose de fournitures qui permettent de réagir à diverses situations en matière de santé et de santé publique.
- L'ASPC continuera à surveiller la situation et est prête à apporter une aide supplémentaire, si on le lui demande.
- Veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada pour obtenir de plus amples renseignements sur l'éventail complet d'aide offerte.

Approbations

[REDACTED], Réserve nationale stratégique d'urgence (approuvé 01/09/2017)

[REDACTED], Centre de mesures et d'interventions d'urgence (approuvé 01/09/2017)
[REDACTED] Communications sur les risques et les urgences (approved 01/09/2017)

[REDACTED] communications stratégiques (approuvé 01/09/2017)

[REDACTED], Direction générale de l'infrastructure de sûreté sanitaire (approuvé par [REDACTED] 01/09/2017)

[REDACTED], Direction générale des communications et des affaires publiques (approuvé 01/09/2017)

[REDACTED], L'Agence de la santé publique du Canada (01/09/2017)

Lignes de presse Éclosion de tuberculose au Nunavut

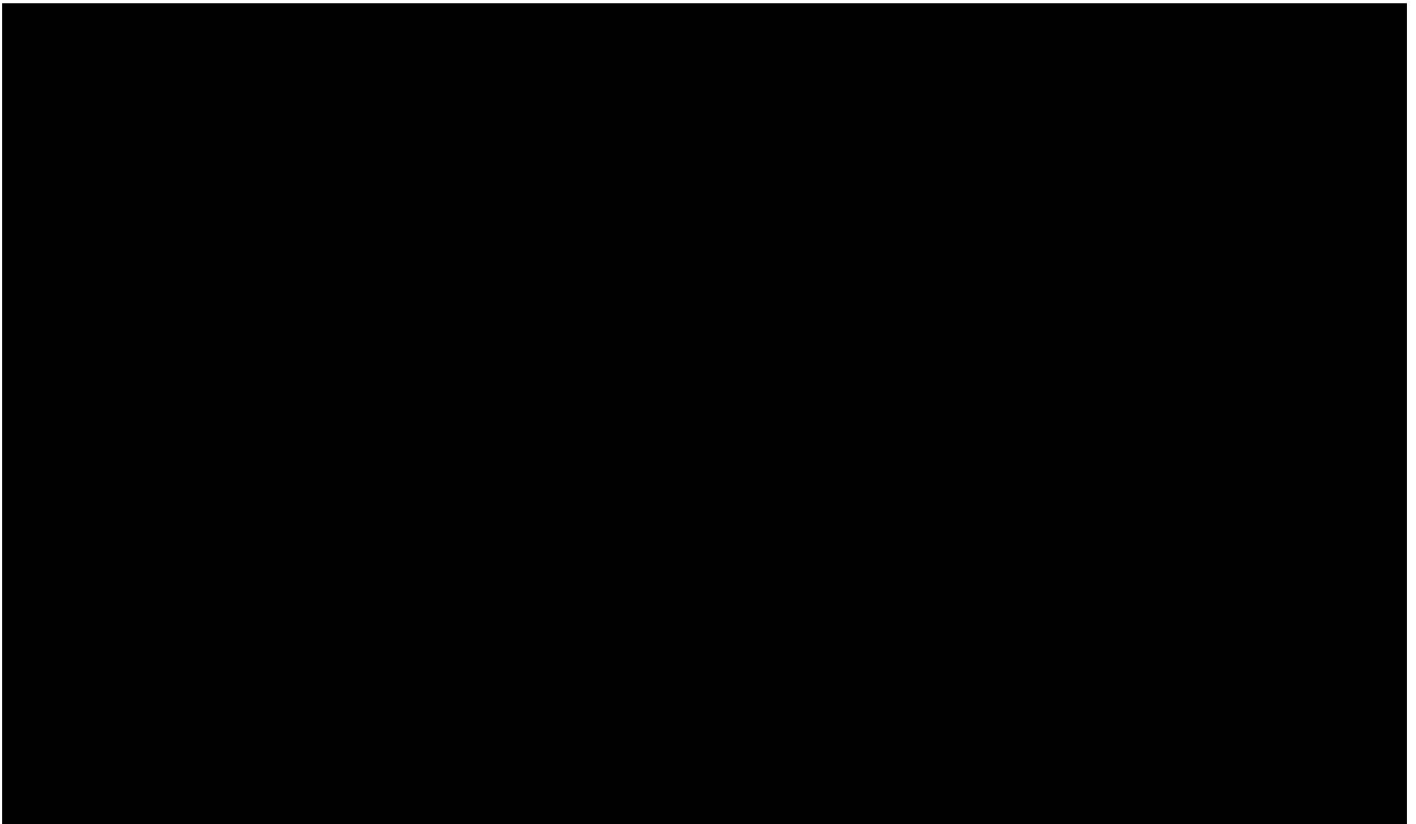
Déclaration :

La tuberculose (TB) est une préoccupation croissante dans les collectivités nordiques et inuites, et en décembre 2017, le gouvernement du Nunavut a annoncé une éclosion de TB. La question a été portée à l'attention des médias. Le 29 décembre 2017, la CBC a rapporté que 10 % des résidents de Qikiqtarjuaq (collectivité de 600 personnes), au Nunavut, présentaient soit une tuberculose infectieuse latente, soit une tuberculose active. Un article ultérieur de la CBC du 29 janvier 2018 a parlé de la mini-clinique qui sera mise en place dans la collectivité.

L'Agence de santé publique du Canada a aidé le Nunavut à faire face à ce problème :

- Le 10 janvier 2018, le gouvernement du Nunavut a demandé à l'Agence de la santé publique du Canada de déployer une mini-clinique de la Réserve nationale stratégique d'urgence. Elle sera mise en place d'ici le 5 février 2018.
- En octobre 2017, puis le 17 janvier 2018, un épidémiologiste (agent de santé publique) a été envoyé au Nunavut pour soutenir les activités de dépistage et la mise en place de la mini-clinique.
- Le Laboratoire national de microbiologie enverra des experts de laboratoire pendant six semaines, commençant leur travail le 5 février, pour effectuer des tests de diagnostic de la tuberculose active, des tests rapides de dépistage des virus respiratoires et des tests de diagnostic de tuberculose infectieuse latente.

Le ministre ou l'ACSP peut être invité à commenter l'éclosion de tuberculose au Nunavut et le soutien du gouvernement du Canada.





Q5. Quand les mini-cliniques seront-elles déployées dans les collectivités?

L'Agence de la santé publique du Canada offre sur demande des fournitures de santé et de services sociaux à ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux dans les situations d'urgence, par l'intermédiaire de la Réserve nationale stratégique d'urgence.

Les mini-cliniques de la Réserve nationale stratégique d'urgence peuvent être déployées dans les 24 heures dans la plupart des endroits au Canada. Les mini-cliniques peuvent être installées dans des bâtiments existants comme des écoles et des centres communautaires.

L'Agence de la santé publique du Canada soutient également le déploiement d'épidémiologistes et d'experts de laboratoire dans les collectivités lors d'éclotions afin de soutenir les tests de laboratoire et les enquêtes sur les maladies.

Dans ce cas, le gouvernement du Canada a travaillé avec le gouvernement du Nunavut sur le calendrier du déploiement de la mini-clinique afin de s'assurer que celle-ci soit en place et opérationnelle à temps pour le début des tests le 5 février 2018.

Le gouvernement du Nunavut a travaillé avec la collectivité pour s'assurer qu'un site approprié était déterminé et prêt à recevoir le déploiement de la mini-clinique.

Infocapsules

Réserve nationale stratégique d'urgence Formation sur les mini-cliniques à Halifax — mai 2018

Objet : Les 8 et 9 mai 2018, l'Agence de la santé publique du Canada organisera à Halifax, en Nouvelle-Écosse, une formation sur les mini-cliniques de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) à l'intention des gestionnaires des urgences sanitaires et des professionnels de la santé de la région. Les médias sont attendus. Un conseiller régional en communication sera sur place pour soutenir les relations avec les médias et répondre à toutes les questions des médias. Ces infocapsules ont été préparées pour contribuer à cette réponse.

Toute demande des médias qui dépasse le cadre des lignes ci-dessous ou toute question des médias reçue par tout autre moyen que sur place lors de l'événement doit être renvoyée à :

l'Agence de la santé publique du Canada

Relations avec les médias

613-957-2983

hc.media.sc@canada.ca

Notes d'allocution du ministre

- La santé et le bien-être des Canadiens sont ma priorité absolue.
- Le gouvernement du Canada investit dans les biens de soins de santé et est prêt à aider les gouvernements locaux, provinciaux et territoriaux en réponse à une urgence sanitaire, si nécessaire.
- Les cliniques de formation comme celle-ci sont un exemple de la façon dont le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec les partenaires provinciaux, municipaux et du secteur privé pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

Réserve nationale stratégique d'urgence :

- La Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) relève de l'Agence de la santé publique du Canada.

- La RNSU dispose de fournitures et de biens pour répondre à diverses situations d'urgence ayant des répercussions sur la santé, notamment les pandémies de grippe, les événements bioterroristes et les catastrophes naturelles.
- Le gouvernement du Canada surveille en permanence les risques potentiels pour la santé et la sécurité des Canadiens et s'assure qu'il a la capacité de répondre aux situations d'urgence.

Mini-cliniques de la RNSU :

- La mini-clinique est l'une des principales ressources de la RNSU.
- Une mini-clinique est une unité médicale modulable qui peut être déployée à court terme (généralement dans les 24 heures) pour être installée dans des bâtiments existants, tels que des écoles et des centres communautaires.
- Les mini-cliniques apportent un soutien supplémentaire au triage et offrent un traitement de base lors d'une urgence sanitaire.
- Une mini-clinique contient du matériel et des fournitures médicales que l'on trouve généralement dans une clinique sans rendez-vous, comme les zones d'évaluation et de traitement de base (p. ex., trousse d'administration intraveineuse, défibrillateurs externes automatisés, premiers soins de base en cas de traumatisme). Il peut être complété par des équipements supplémentaires, tels que des ventilateurs ou des appareils de radiographie portables modulaires, selon les besoins.

Formation sur les mini-cliniques :

- L'Agence de la santé publique du Canada offre une formation sur les mini-cliniques sur demande au personnel provincial et territorial responsable de la gestion des urgences sanitaires et aux professionnels de la santé de la région.
- La formation sur les mini-cliniques porte sur l'utilisation de la mini-clinique, les exigences en matière d'installation et de logistique, et une démonstration pratique de l'installation.
- La formation sur les mini-cliniques est généralement offerte par un superviseur ou un employé de la RNSU à de petits groupes de 10 à 12 participants.
- La formation sur les mini-cliniques favorise la sensibilisation au contenu et permet au personnel local responsable de la gestion des urgences et aux professionnels de la santé de s'exercer à monter une mini-clinique et à travailler avec le contenu de celle-ci.
- En général, le programme de la RNSU organise un ou deux événements de formation par an. Une autre séance de formation, en français, est prévue plus tard ce mois-ci et aura lieu aux Îles de la Madeleine, au Québec.

Questions et réponses :

Q1. Que contient la RNSU?

Les biens de la RNSU comprennent notamment les suivants.

- Matériel et fournitures médicaux (p. ex., mini-cliniques et appareils de radiographie)
- Fournitures en cas de pandémie (p. ex., antiviraux et équipement de protection individuelle)
- Biens pharmaceutiques et biologiques (p. ex., antibiotiques, vaccins, contre-mesures chimiques, biologiques et radio-nucléaires)
- Fournitures pour les services sociaux (p. ex., lits, couvertures, oreillers et serviettes)

- Mini-cliniques de triage et de soins légers

Q2. Où se trouve la RNSU?

Le gouvernement du Canada ne divulgue pas les détails relatifs aux emplacements de la RNSU pour des raisons de sécurité; toutefois, les fournitures de la RNSU sont situées à des endroits stratégiques pour permettre une fenêtre d'intervention de moins de 24 heures dans la plupart des régions du Canada.

Q3. Comment présente-t-on une demande pour obtenir les biens de la RNSU? Qui peut les demander?

Tous les partenaires fédéraux, provinciaux ou territoriaux qui ont besoin de ressources de capacité de pointe lors d'un événement de santé publique d'urgence peuvent présenter une demande d'activation de la RNSU.

L'aide fédérale représente le troisième niveau d'intervention et doit être envisagée dès que les capacités locales (primaires), provinciales ou territoriales (secondaires) ont besoin d'un soutien supplémentaire pour intervenir en cas de crise.

Q4. Combien de temps faut-il compter avant que les biens de la RNSU demandés arrivent?

Les ressources et le personnel de soutien de la RNSU peuvent généralement être déployés dans les 24 heures dans la plupart des régions du pays.

Une fois qu'une demande de mini-clinique a été présentée, l'Agence de la santé publique du Canada travaillera avec les autorités provinciales, territoriales ou locales pour s'assurer qu'un site d'installation approprié a été choisi et est prêt à recevoir les fournitures.

Q5. Qu'est-ce qu'une mini-clinique? Quelle est sa taille?

Une mini-clinique a besoin d'un espace d'environ 1 250 pi² pour fonctionner; cependant, elle est également flexible et dynamique et peut être installée dans des installations moins ouvertes, telles que des salles de classe, des bureaux, des salles d'examen, etc.

Q6. Pouvez-vous donner des exemples d'activations récentes de la RNSU ou de mini-cliniques?

L'ASPC déploie régulièrement des ressources de la RNSU en réponse aux crises sanitaires et à diverses urgences qui touchent les Canadiens. Parmi les exemples d'activations très médiatisées, citons la tempête de verglas dans l'est du Canada en 1998, l'intervention canadienne lors de l'écllosion du virus H1N1 en 2009, l'intervention auprès des réfugiés syriens en 2015 et les incendies de forêt de Fort McMurray en 2016.

Au début de 2018, une mini-clinique de la RNSU a été mise en place au Nunavut pour intervenir à la suite du déclenchement d'une épidémie de tuberculose.

L'ASPC travaille aussi régulièrement en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux au positionnement préalable des principaux moyens d'intervention en matière de santé lors d'événements planifiés à l'avance, comme les Jeux olympiques de 2010 à Vancouver et les sommets du G8 et du G20 dans la région du Grand Toronto (RGT).

Nous travaillons actuellement avec des partenaires sur la préparation du G7 et le positionnement préalable des ressources de la RNSU pour les prochaines réunions du G7 à Québec en juin.

Q7. Depuis combien de temps la RNSU existe-t-elle?

La RNSU a été créée en 1952 pour répondre aux menaces de la Guerre froide, et a depuis évolué pour s'adapter à l'évolution de l'environnement des risques de santé publique dans notre société.

Aujourd'hui, les menaces comprennent les changements climatiques, les maladies émergentes et réémergentes, la biologie synthétique et les agents de menace terroriste.

Pour s'adapter à ces menaces actuelles, l'ASPC continue d'évaluer ses approvisionnements et d'en acquérir de nouveaux, au besoin.

Q8. Comment tient-on la RNSU à jour? À quoi ressemble l'avenir de la RNSU?

Comme les risques auxquels nous sommes confrontés sont en constante évolution, l'Agence de la santé publique du Canada surveille et ajuste en permanence le contenu de la Réserve afin de répondre aux nouveaux dangers et menaces et de les atténuer. Pour ce faire, il faudra acquérir et renouveler l'équipement et les fournitures nécessaires pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

Préparé par: [redacted] *Advisor Risk and Emergency Communications*

Approbations:

[redacted], Réserve nationale stratégique d'urgence (approuvé 27 avril, 2018)
[redacted], Examen des stocks et planification des investissements, RSNU (approuvé 27 avril, 2018)

[redacted] Centre de mesures et d'interventions d'urgence, CMIU (approuvé 27 avril, 2018)

[redacted], CEPR (approuvé 3 mai, 2018)

[redacted], CEG (approuvé 3 mai, 2018)

[redacted], Direction des communications stratégiques pour la santé publique, DGCAP (approuvé 3 mai, 2018)

[redacted], Communications stratégiques pour la santé publique (FYI) DGCAP (7 mai, 2018)

[redacted], DGISS (approuvé 7 mai, 2018)

[redacted] (approuvé 7 mai, 2018)

De : [REDACTED] (SC/HC) au nom de [REDACTED] (SC/HC)
À : [REDACTED] (SC/HC)
Objet : TR : Problème concernant les antiviraux
Date : 27 juillet 2020 11:01:01

De : [REDACTED] >

Envoyé : 6 décembre 2019 16:10

À : [REDACTED] >

Cc : [REDACTED] > [REDACTED]

[REDACTED] >

Objet : TR : Problème concernant les antiviraux

Bonjour [REDACTED],

Pour donner suite à la mise à jour fournie le mois dernier, [REDACTED] et moi-même avons participé, avec la Direction des produits thérapeutiques (DPT), à une téléconférence de suivi organisé par l'ASPC le mercredi 4 décembre dernier [REDACTED] ont également assisté à la téléconférence. Dans une prochaine étape [REDACTED]

Nous évaluerons l'information une fois que nous l'aurons reçue (c.-à-d. la liste des produits, les conditions de transport, le statut de la licence du grossiste de rechange) pour déterminer s'il y a des préoccupations liées à l'acceptation de maintenir l'entreposage. Nous ne prévoyons pas de préoccupation majeure, puisque l'entreposage de produits périmés n'est généralement pas considéré comme une activité non conforme, mais nous serions plus à l'aise de rédiger un document en réponse à une proposition, laquelle comporterait tous les renseignements nécessaires, plutôt que de donner l'impression d'accorder une approbation générale pour l'entreposage et la distribution de produits périmés. Nous réitérerons que si le produit doit être distribué avant l'arrivée de nouvelles réserves, il faudra donner des preuves de la stabilité et de la qualité du produit expiré.

J'ai appris hier que [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] alors je voulais vous tenir au courant. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

Merci [REDACTED]

De : [redacted]

Envoyé : 14 novembre 2019 18:09

À : [redacted] >

Cc : [redacted] [redacted]
[redacted]

Objet : TR : Problème concernant les antivirus

Bonjour [redacted],

J'espère que [redacted] s'est bien déroulée et que vous n'avez pas eu de retard de voyage à Montréal en raison de la neige. La téléconférence avec [redacted] s'est bien déroulée. Voici un résumé à titre d'information :

- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]
- [redacted]

○ [Redacted]

○ [Redacted]

○ [Redacted]

○ [Redacted]

• [Redacted]

Merci, [Redacted]

De : [Redacted] >
Envoyé : 14 novembre 2019 15:22
À : [Redacted] >
Cc : [Redacted] [Redacted]
[Redacted]
Objet : RE : Problème concernant les antivirus

Merci de m'avoir prévenue, [Redacted].

[Redacted] pour [Redacted]
que nous venons juste de terminer. Elle sera probablement sur le chemin du retour vers [Redacted]
[Redacted] lorsque la téléconférence aura lieu.

[Redacted]

Le 14 novembre 2019, à 15 h 05, [Redacted] > a écrit :

Bonjour [Redacted]

Je voulais vous avertir rapidement que [Redacted] et moi-même participerons à une téléconférence plus tard cet après-midi au sujet de cette question [Redacted]

[Redacted] Nous vous donnerons un compte rendu de cette téléconférence.

Merci, [REDACTED]

Début du message transféré :

De : [REDACTED]
Date : 2 novembre 2019 7: 47: 09 HAE
À : [REDACTED]
Cc : [REDACTED] >
Objet : RE : Problème concernant les antiviraux

Désolée d'avoir manqué ce message hier soir. [REDACTED]
[REDACTED]

Je crois que nous avons eu des discussions avec l'ASPC sur un sujet semblable.
[REDACTED] bien que j'aurais probablement besoin de la présence téléphonique de mon gestionnaire de l'Unité des licences d'établissement des produits pharmaceutiques (ULEPP), car il connaît avec exactitude la rapidité de déroulement de tout le processus. Il est possible que nous ayons besoin d'une inspection accélérée.

Merci,

[REDACTED]

Envoyé de mon iPhone

Le 1^{er} novembre 2019, à 21 h 10, [REDACTED]
[REDACTED] a écrit : Bonjour

[REDACTED],

Je mets [REDACTED] en copie conforme, car elle serait la mieux placée pour voir ce qu'il est possible de faire à ce sujet.

[REDACTED]

S

Envoyé de mon iPhone

Le 1^{er} novembre 2019, à 19 h 25, [REDACTED]
[REDACTED] a écrit :

Bonjour [REDACTED],

J'ai reçu le message ci-dessous de [REDACTED]
[REDACTED] Je ne sais pas si les personnes concernées ont parlé aux gens de la DGORAL à Ottawa jusqu'à maintenant, ou seulement à celles travaillant dans les bureaux régionaux.

Je voudrais savoir vers quelle personne et à quel niveau de la DGORAL il serait préférable d'aiguiller [REDACTED]

[REDACTED]

Début du message transféré :

De : [REDACTED]

Date : 1^{er} novembre 2019

19:05:54 HAE

À : [REDACTED]

>

Cc : [REDACTED]

Objet : Problème concernant les antiviraux

Bonjour Supriya,

J'ai constaté un problème en ce qui concerne l'entrepôt où est entreposée notre réserve d'antiviraux (principalement [REDACTED]) en préparation à une pandémie de grippe. Comme vous le savez, il s'agissait d'une réserve achetée au milieu des années 2000, dans le cadre d'une collaboration entre la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) et les PT. Nous avons reçu plusieurs lettres du fabricant confirmant l'activité des médicaments après leur date d'expiration initiale, mais il a cessé d'offrir ce service il y a deux ans lorsque la version générique

de [REDACTED] a été mise sur le marché.

Nous avons procédé à un examen de l'efficacité antivirale et actualisé la stratégie pancanadienne en 2018 dans le cadre du renouvellement du guide de planification intitulé Préparation du Canada en cas de grippe pandémique (PCGP).

Le processus d'achat de nouvelles réserves est en cours, mais il n'est pas encore terminé. Entre-temps, les antiviraux que nous avons en réserve

[REDACTED]
[REDACTED] Selon l'entente que nous avons conclue avec l'entrepôt, nous les utiliserions seulement en cas de pandémie [REDACTED] si une telle situation devait se produire avant l'achat de nouvelles réserves [REDACTED]
[REDACTED].

La question qui a été soulevée aujourd'hui, c'est que l'entrepôt s'est fait dire qu'il risque de perdre sa licence d'établissement de produits pharmaceutiques de Santé Canada parce que celle-ci ne lui permet pas d'entreposer ou de distribuer des médicaments périmés. J'ai expliqué à l'entreprise qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle et que cette réserve est détenue par le Ministère [REDACTED] [REDACTED] et j'ai offert de l'indemniser pour tout problème relatif à l'efficacité des médicaments dans l'éventualité où

nous aurions à nous en servir. Y a-t-il
moyen que vous m'aidiez à
communiquer avec les personnes
responsables des licences
d'établissement de produits
pharmaceutiques pour voir ce que
nous devons faire pour gérer cette
situation inhabituelle? Sinon, pouvons-
nous obtenir de Santé Canada une
lettre confirmant l'activité de la
réserve? [REDACTED]

[REDACTED]
J'apprécierais votre aide à
ce chapitre!

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

*Avertissement : Ce courriel est destiné uniquement à la
personne ou à l'organisation à qui il est adressé. Il peut
contenir des renseignements privilégiés ou confidentiels.
Toute distribution, divulgation, reproduction ou autre
utilisation par quelque autre personne que ce soit est*

strictement interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez téléphoner ou envoyer un courriel à l'expéditeur immédiatement et supprimer le message.



Équipement de protection individuelle

[Réceptif, si l'on demande quelles sont les mesures prises en ce qui concerne les fournitures d'équipement de protection individuelle (EPI)]

- On essaie actuellement d'obtenir des biens à forte demande, comme les respirateurs N95 et les masques chirurgicaux, par la Réserve nationale stratégique d'urgence.
- La Réserve nationale stratégique d'urgence est en mesure de faire l'acquisition de faibles quantités de masques chirurgicaux et de masques N95 et les livraisons seront échelonnées par l'industrie en raison des pressions en hausse sur le marché.
- Le CCS et l'un de ses sous-comités se penchent sur cette question. L'ASPC mène un sondage sur l'EPI auprès de ses partenaires provinciaux et territoriaux afin de cerner les zones de vulnérabilité pour l'EPI et de déterminer les options pour assurer un approvisionnement national suffisant.

- 



3. Financement fédéral

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Informez les ministres des récentes mesures de financement fédéral annoncées par le premier ministre.

Éléments à inscrire

- Réitérez que, comme ils l'ont vu hier, le premier ministre a annoncé plus d'un milliard de dollars pour la création d'un fonds d'intervention COVID-19.
- Les détails du communiqué de presse comprennent ce qui suit :
 - ✓ **500 millions de dollars aux PT** pour les besoins critiques du système de santé et pour appuyer les efforts d'atténuation au besoin, notamment :
 - Les tests;
 - L'acquisition d'équipement, y compris l'EPI;
 - La surveillance et le suivi accrus.
 - ✓ **50 millions de dollars pour appuyer les efforts de l'Agence de la santé publique du Canada** sur la communication et l'éducation du public concernant la COVID-19.
 - ✓ **100 millions de dollars pour appuyer les mesures fédérales de santé publique**, comme l'amélioration de la surveillance, l'augmentation des analyses au Laboratoire national de microbiologie et le soutien continu à la préparation dans les collectivités des Premières Nations et des Inuits.

- Ce montant s'ajoute à la somme initiale de 50 millions de dollars qui a été fournie pour appuyer l'intervention immédiate en santé publique.

- ✓ **275 millions de dollars de financement supplémentaire pour la recherche sur le coronavirus s'ajoutent aux 27 millions de dollars déjà annoncés** pour améliorer la capacité de recherche et développement du Canada, notamment la recherche sur les contre-mesures médicales (comme les antiviraux, la mise au point de vaccins et le soutien aux essais cliniques).

- ✓ **50 millions de dollars pour l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI)** pour le gouvernement fédéral, notamment la Réserve nationale stratégique d'urgence, au moyen d'achats en vrac et avec des commandes des PT.

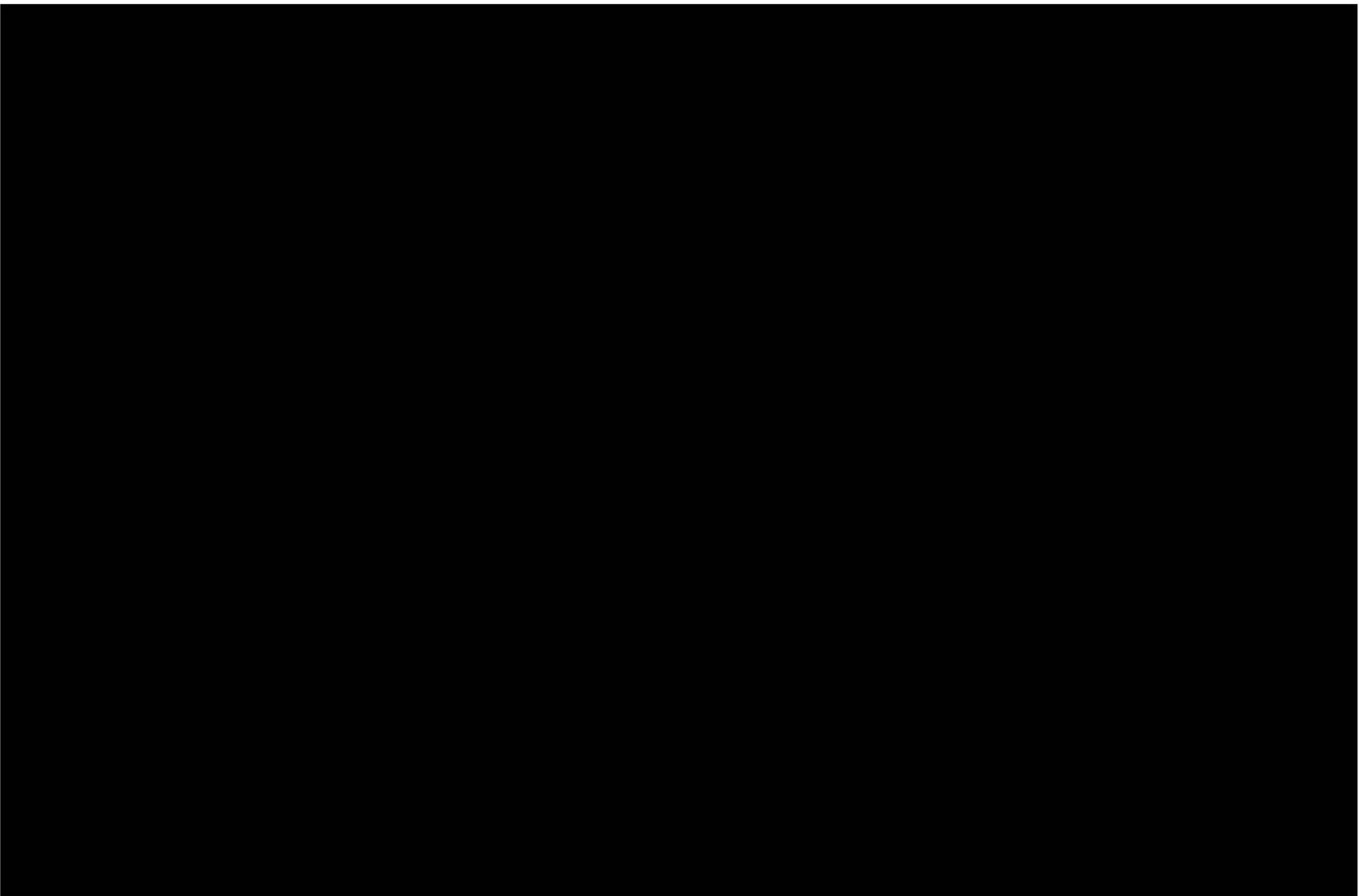
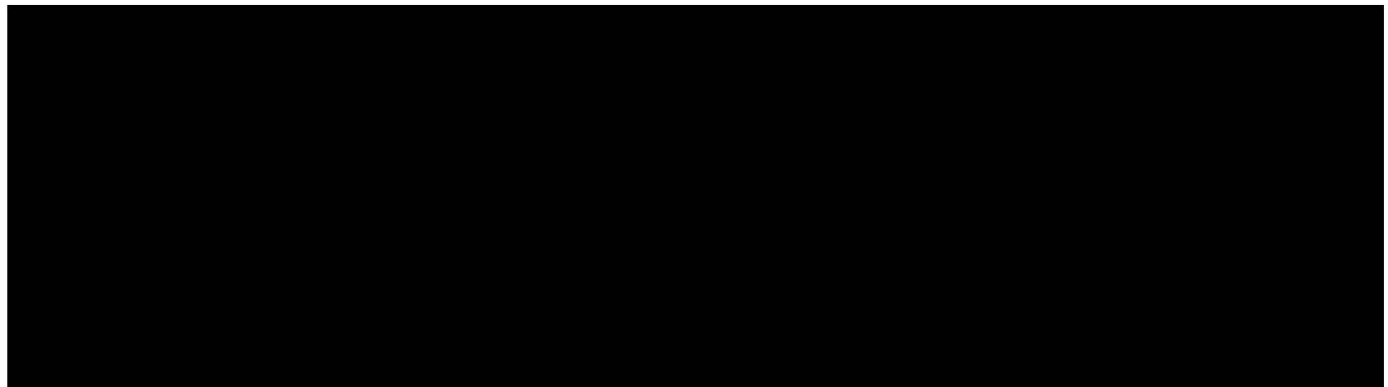
- ✓ Un montant supplémentaire de **50 millions de dollars pour appuyer les efforts de l'OMS** et d'autres partenaires visant à aider les pays plus vulnérables à se préparer au virus et à y réagir.

EPI

- En ce qui concerne les achats en vrac d'équipement de protection individuelle (EPI), nous progressons avec les fournisseurs pour assurer les livraisons. Dans le cadre de la première commande en vrac, 6 administrations ont soumis des exigences, et nous les avons

complétées pour obtenir des fournitures supplémentaires pour la Réserve nationale de secours.

- Nous passons une commande encore plus importante au nom de toutes les administrations FPT, et le Comité consultatif spécial est en train d'élaborer une formule de répartition pour appuyer une distribution équitable des approvisionnements.



De : [REDACTED] (PHAC/ASPC)

Envoyé : 2020-03-26 9:59 AM

À : [REDACTED] (HC/SC)

Objet : TR: Nous avons besoin de vos données. Voir ci-dessous. Autres suggestions sur la réponse pour le premier ministre? Merci.

Voici nos données pour nous.

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De : "[REDACTED]" >

Date : March 26, 2020 at 9:57:19 AM EDT

À : [REDACTED] >

Cc : [REDACTED]
[REDACTED]

Objet : RE: Nous avons besoin de vos données. Voir ci-dessous. Autres suggestions sur la réponse pour le premier ministre? Merci.

- En date du 25 mars, le gouvernement fédéral dispose des fournitures suivantes dans la Réserve nationale stratégique d'urgence :

Quantité des produits

Produit	Quantité
Masques N95	[REDACTED]
Masques chirurgicaux	[REDACTED]
Écrans faciaux	[REDACTED]
Blouses	[REDACTED]
Gants en nitrile	[REDACTED]
Ventilateurs	[REDACTED]

- Le travail nécessaire pour obtenir plus d'équipement de protection individuelle et de ventilateurs se poursuit à un rythme extrêmement rapide. Les fournitures ont commencé à arriver et nous nous attendons à d'autres livraisons au cours des prochains jours et des prochaines semaines.

- De plus, le Canada continue de recevoir des offres de dons. L'ambassadeur de Chine a offert de faciliter l'approvisionnement en provenance de la Chine.

- Nous avons reçu hier environ 500 000 masques de divers types. Nous devons évaluer les types de masques reçus afin de déterminer s'ils sont de qualité médicale.

- Les travaux d'évaluation de l'approvisionnement national et d'élaboration d'un inventaire transparent se poursuivent avec les provinces.

Renseignements généraux sur l'équipement de protection individuelle envoyé en Chine

- Le gouvernement du Canada a envoyé de l'équipement de protection individuelle en Chine en février 2020 en réponse à l'appel de dons qu'a lancé l'Organisation mondiale de la Santé afin d'appuyer les efforts mondiaux visant à contenir l'éclosion de la COVID-19 dans ce pays. Le Canada a envoyé des vêtements de protection, des écrans faciaux et des gants. Ces fournitures ont été expédiées en collaboration avec la Croix-Rouge canadienne et la Société de la Croix-Rouge de Chine. Compte tenu de la situation désastreuse dans laquelle se trouvait la Chine, le Canada a jugé important d'offrir son soutien. Il s'agissait d'un important geste non seulement pour la Chine, mais aussi pour le Canada, compte tenu de son engagement à contribuer à contenir la propagation mondiale du virus. Bien que petit, le don du Canada a aidé la Chine à remédier à la situation à l'échelle locale et à empêcher l'exportation d'autres cas dans le reste du monde.
- Nous avons fait don de 200 000 paires de gants, de 50 000 écrans faciaux et d'environ 28 000 combinaisons arrivant à échéance.
- Ces dons n'ont eu aucune incidence sur l'intervention intérieure du Canada. Le Canada continue de travailler avec des partenaires internationaux, comme la Chine, pour obtenir des fournitures supplémentaires au besoin.

Si l'on insiste sur les fournitures

- Le gouvernement du Canada (l'Agence de la santé publique du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada et Santé Canada) **mène les évaluations techniques de produits prometteurs** et présente des recommandations sur les produits qui conviennent au système de santé canadien.
- Ces évaluations sont importantes, car les administrations devront peut-être songer à utiliser des **produits de rechange, comme des types différents de respirateurs N95**, étant donné l'approvisionnement limité en produits.
- Le Comité consultatif de la logistique qui appuie le CCS **se concentrera ensuite à mettre au point une stratégie d'attribution des ressources**. Cette stratégie, qui fait fond sur les plans fédéraux-provinciaux-territoriaux établis, comprendra des considérations et des principes éthiques pour l'attribution de ressources limitées.
- Étant donné les pénuries à l'échelle internationale et les interruptions dans les chaînes d'approvisionnement, nous nous attendons à des retards ou à une livraison échelonnée des produits. **À la lumière des demandes prévues, la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) mettra en œuvre un plan d'attribution de ressources limitées**.
- L'ASPC a à cinq demandes provinciales et territoriales d'aide de la RNSU. On établit l'ordre de priorité des demandes en fonction de l'urgence du besoin et les demandes d'aide individuelles sont classées et traitées en fonction des fournitures disponibles dans la RNSU.

– FIN –

Après les remarques de l'ASPC...

– FIN –

Après les remarques de l'ASPC...

- Merci, [REDACTED]

2. Cadre de distribution de l'EPI (CAN)

Cadre de distribution de l'EPI, [REDACTED] l'ASPC

- Merci à tous pour les conversations productives qui se sont poursuivies au sujet de l'attribution de l'EPI et de vos suggestions pour nous aider à bien faire les choses. Hier soir, nous avons apporté la version révisée de la *Stratégie de distribution des ressources rares* à la table des sous-ministres.
- En général, les sous-ministres ont appuyé les principes et le concept des opérations décrits dans la stratégie de distribution, notamment la répartition par habitant.
- En ce qui concerne la répartition 80/20 %, l'intention est de veiller à ce que les besoins de toutes les administrations soient pris en compte dès le départ. Nous n'avons pas l'intention de retenir l'approvisionnement en EPI des administrations qui pourraient être en retard d'un point de vue épidémiologique.

- Dans les cas où vous avez un besoin urgent d'article de la RNSU, le cadre de demande d'aide en vertu du protocole d'entente pour l'aide mutuelle demeure la meilleure option pour répondre à ces besoins.
- Le protocole d'entente sur l'aide mutuelle n'oblige pas les administrations à se soutenir les unes les autres, mais il vise plutôt à faciliter le transfert d'équipement et de fournitures entre les administrations. C'est à chaque administration de déterminer si elle a la capacité d'appuyer une demande.

Dons

- Le gouvernement du Canada a reçu des offres de dons de diverses sources pour divers produits, notamment des masques, des blouses, des désinfectants, des trousseaux d'analyse et d'autres équipements.
- L'ASPC accepte des dons qui aideront les gouvernements à remédier aux pénuries aiguës, tout en collaborant avec Santé Canada pour assurer la diligence raisonnable en ce qui a trait à l'innocuité des produits.
- Nous les incluons dans l'outil de suivi quotidien pour plus de transparence.
- Nous travaillons avec les membres de votre Comité consultatif sur la logistique pour permettre la distribution efficace de dons viables aux administrations.

À titre de référence, voici les changements apportés cette semaine :

- ✓ Ajout à la section sur l'utilisation optimale de l'EPI et des fournitures médicales pour faire référence à la gamme complète de mesures de protection que les gouvernements devraient prendre pour réduire au minimum les risques associés à l'exposition à la COVID-19 et à sa transmission;
- ✓ Mention du protocole d'entente sur l'aide mutuelle comme document d'orientation pour fournir de l'aide entre les administrations, clarification que la prestation d'aide au moyen du Cadre de travail opérationnel pour des demandes d'aide mutuelle ne mettra pas en danger ou ne limitera pas gravement la capacité de santé publique dans toute administration fournissant de l'aide;

- ✓ Libellé qui donne aux gouvernements territoriaux la capacité explicite d'obtenir un soutien supplémentaire de la RNSU au moyen d'un modèle « par habitant plus » fondé sur les besoins des administrations.

FIN

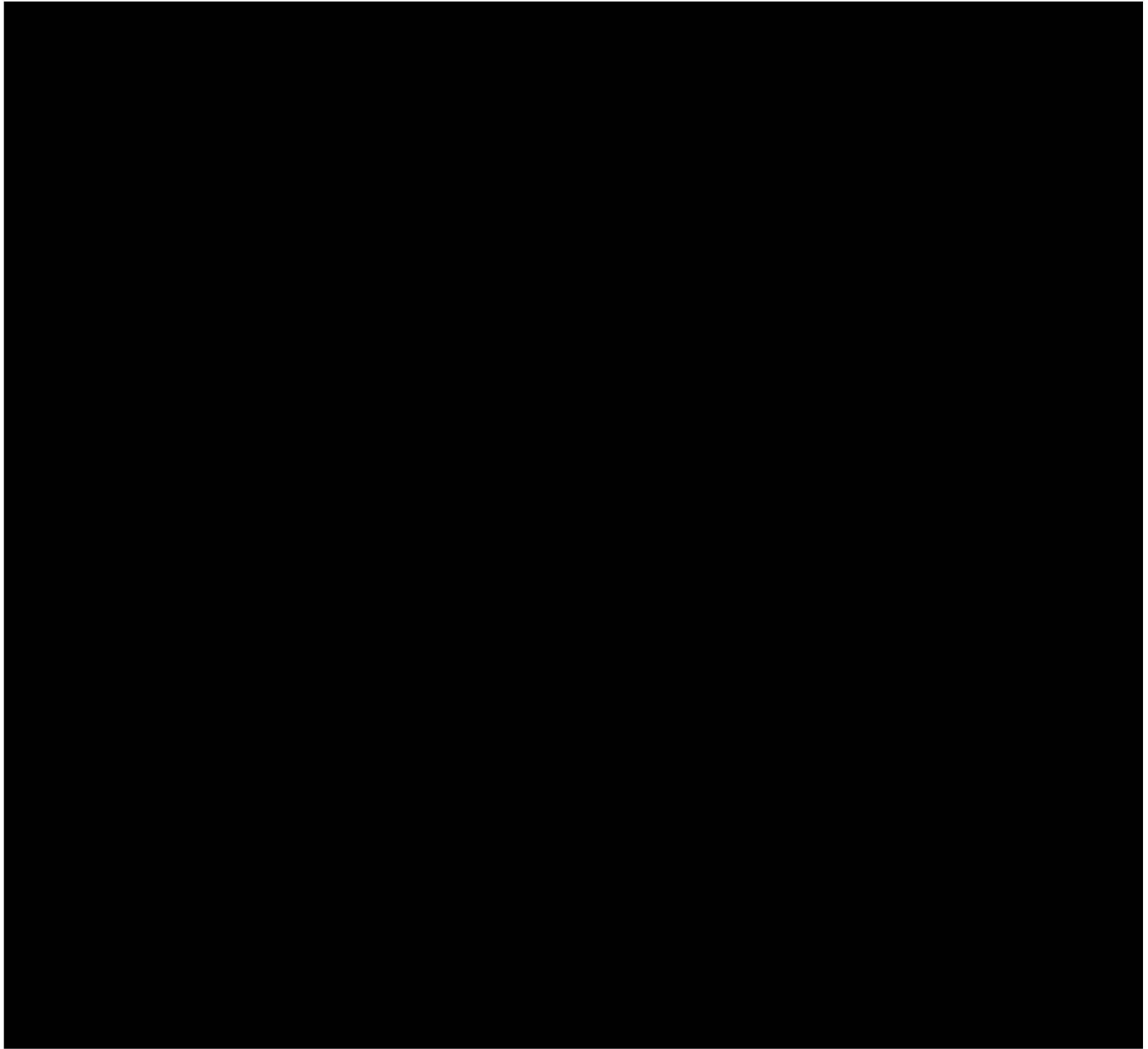
À la suite de l'allocution de [REDACTED], invitez les participants à formuler des commentaires avant de demander un consensus sur le cadre proposé.



Hydroxychloroquine et azithromycine pour le traitement de la COVID-19

Objet : Des articles de presse affirment que l'hydroxychloroquine et l'azithromycine utilisées conjointement peuvent traiter efficacement la COVID-19. Certaines données suggèrent que l'hydroxychloroquine, seule ou utilisée conjointement avec l'azithromycine, pourrait être efficace pour réduire le virus du SRAS-CoV-2 (c'est-à-dire le virus qui cause la COVID-19), et pour traiter les infections des voies respiratoires associées à la COVID-19.

Il y a actuellement une pénurie d'hydroxychloroquine. L'Agence de la santé publique du Canada ajoutera de l'hydroxychloroquine à la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) du Canada.





- Tous les essais cliniques liés au traitement de la COVID-19 sont examinés en priorité. Les entreprises, les cliniciens ou les chercheurs qui souhaitent lancer un essai clinique doivent communiquer avec Santé Canada.

Si on insiste sur la Réserve nationale stratégique d'urgence :

- Le gouvernement du Canada ajoute l'hydroxychloroquine à la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) du Canada. Les provisions seront d'abord utilisées pour les indications approuvées, puis pour les essais cliniques liés à la COVID-19.
- L'ajout d'hydroxychloroquine à la RNSU se fera sur une période de plusieurs mois, afin de minimiser l'impact sur l'approvisionnement pour les indications approuvées.
- La RNSU contient des provisions que les provinces et les territoires peuvent demander en cas d'urgence, comme les épidémies de maladies infectieuses, les catastrophes naturelles et autres événements de santé publique, lorsque leurs propres ressources ne suffisent pas.
- La réserve comprend une variété d'articles tels que du matériel médical, des produits pharmaceutiques, des lits et des couvertures.
- L'objectif de la RNSU est d'aider à compléter les ressources provinciales et territoriales lors d'un événement de santé publique rare ou à incidence élevée.
- La RNSU n'est pas destinée à remplacer les fournitures que les provinces et territoires détiennent ou se procurent. Les provinces et territoires sont responsables de la préparation et du maintien de leurs propres capacités d'approvisionnement.
- En janvier, l'Agence de la santé publique du Canada a commencé à surveiller l'épidémie de coronavirus en Chine et a commencé à évaluer ses stocks de la RNSU et à se procurer les fournitures nécessaires pour répondre à une éventuelle épidémie au Canada.
- À l'échelle mondiale, nous avons constaté un resserrement de l'offre. Le gouvernement fédéral continue à travailler énergiquement pour garantir les provisions nécessaires en temps réel, en collaboration directe avec toutes les provinces et territoires.



Infocapsule

Qualité de l'EPI et la RNSU

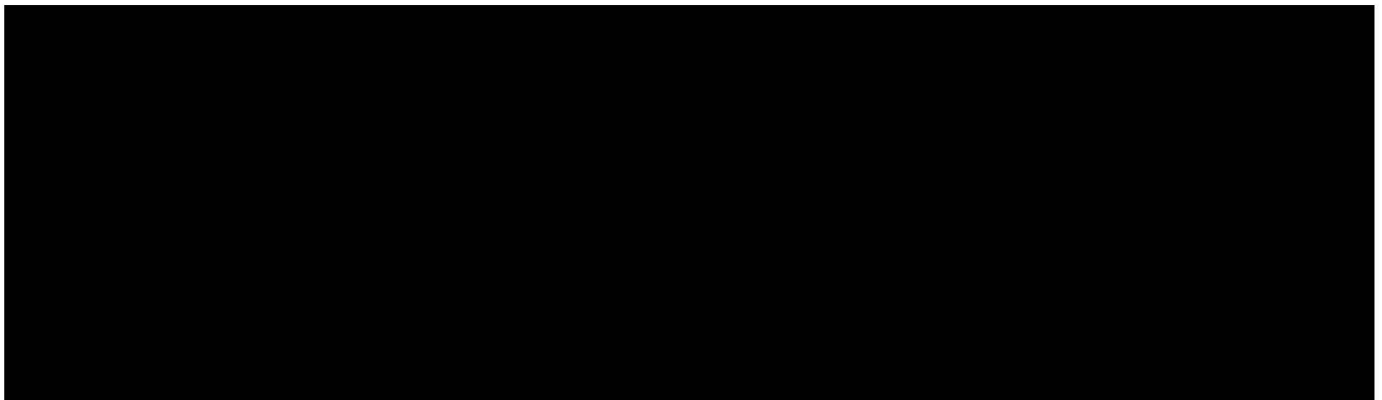
1. Pouvez-vous expliquer les raisons pour lesquelles le nombre d'entrepôts stockant des fournitures de la réserve nationale stratégique d'urgence a été réduit, et si cette mesure a entraîné une réduction de la quantité d'équipement de protection individuelle (EPI) stocké par le gouvernement fédéral?

La Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) du Canada contient des fournitures qui sont mises à la disposition des provinces et des territoires en cas d'urgence, lorsque leurs propres ressources sont insuffisantes, comme lors d'éclosions de maladies infectieuses, de catastrophes naturelles et d'autres événements liés à la santé publique. La raison d'être de la RNSU est de fournir du renfort aux provinces et aux territoires; la réserve n'est pas destinée à remplacer les fournitures que les provinces et les territoires détiennent ou se procurent. Les provinces et les territoires sont responsables de la coordination et du maintien de leurs propres capacités d'approvisionnement.

Au cours de la dernière décennie, nous avons réduit certaines fournitures stockées dans la RNSU. Par exemple, les couvertures faisaient auparavant partie de la réserve, mais elles sont maintenant accessibles par d'autres mécanismes; la RNSU n'a donc plus besoin d'en emmagasiner un aussi grand nombre. Au fur et à mesure de la modernisation de la RNSU, cette dernière s'est concentrée sur le stockage de fournitures médicales stratégiques qui ne sont généralement pas détenues par les provinces et les territoires, comme des médicaments et des vaccins qui nécessitent des conditions environnementales contrôlées.

À la suite d'une évaluation indépendante du réseau d'entrepôts fédéraux, la RNSU est passée de neuf à six entrepôts au Canada pour offrir le système de distribution le plus efficace possible sans nuire à la capacité d'intervention. Par exemple, depuis la création de la RNSU, l'infrastructure de transport du Canada s'est améliorée, ce qui facilite le maintien du même objectif de livraison dans les 24 h, en comptant moins d'entrepôts.

Les fournitures de la RNSU sont périodiquement examinées et les achats de fournitures sont effectués régulièrement. En janvier, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a commencé à surveiller l'éclosion de coronavirus en Chine, à évaluer ses stocks de la RNSU et à se procurer les fournitures nécessaires pour répondre à une éventuelle éclosion au Canada.





May 8, 2020

ASPC et COVID-19 – lignes de presse et FAQ

Réponse à la chronique de [REDACTED] du Toronto Sun sur les frais de réception et le budget de la RNSU

Déclaration : Le 7 mai 2020, le Toronto Sun a publié une chronique de [REDACTED] critiquant [REDACTED] et pour ne pas avoir fourni un soutien financier adéquat à la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU). La [REDACTED] et indiquait à tort que le budget de la RNSU avait été réduit de 22 millions de dollars depuis 2013-2014.

Si l'on insiste sur les réductions des budgets consacrés à la RNSU ou aux mesures de sécurité sanitaire

- Il n'y a eu aucune réduction des budgets alloués à la Réserve nationale stratégique d'urgence au cours des dernières années.



- Le budget de fonctionnement de base associé aux mesures de sécurité sanitaire, dont la RNSU, est resté relativement constant, mais la façon dont il est déclaré a changé. En 2013-2014, une somme de 9,8 millions de dollars en frais de préparation à une pandémie a été payée à partir de l'enveloppe consacrée à la sécurité sanitaire; ces frais ont depuis été transférés au Programme de prévention et de contrôle des maladies infectieuses. Il n'y a donc pas eu de réduction nette du budget, mais bien un changement dans la façon dont il est déclaré.
- En plus du budget de fonctionnement de base de la RNSU, l'ASPC a investi des sommes supplémentaires dans des initiatives, des réserves de fournitures et des contre-mesures médicales particulières. Par exemple, en 2013-2014, l'ASPC a fait un investissement ponctuel de 19,7 millions de dollars dans la RNSU.
- Au cours des 10 dernières années, ces investissements ont varié d'une année à l'autre. Ils ont atteint un total de près de 80 millions de dollars, dont environ 60 millions de dollars au cours des cinq dernières années se terminant le 31 mars 2020.

Infocapsules liées à la COVID-19

Préparation et stocks de la Réserve nationale stratégique d'urgence
(réponse à la comparution de mai 2020 à la Chambre des communes)

Objet : Lors de la comparution de la ministre Hajdu et de la [REDACTED] à la Chambre des communes le 22 mai 2020, des inquiétudes ont été soulevées à savoir si l'Agence de la santé publique du Canada avait averti le Cabinet au cours des dix dernières années que la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) n'était pas convenablement financée. D'autres critiques ont été formulées concernant la préparation, les provisions et la fermeture des entrepôts de la RNSU, ce qui a mené à l'élimination de l'équipement de protection individuelle périmé. Ces infocapsules ont été préparées à l'aide de messages préalablement approuvés pour répondre aux questions potentielles des médias.

Messages clés

- Depuis 2012-2013, le budget de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU), y compris les salaires et les frais de fonctionnement, est d'environ trois millions de dollars annuellement.
- De plus, des investissements ont été faits dans des initiatives particulières et des contre-mesures médicales, notamment un investissement de quatre ans, fait en 2015-2016, dans des contre-mesures médicales pour lutter contre la variole et la fièvre charbonneuse. Au cours des dix dernières années, ces investissements ont varié d'une année à l'autre et se sont élevés à plus de 79 millions de dollars.
- Le gouvernement fédéral a créé la RNSU en supposant que les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations locales seraient prêts à faire face aux situations d'urgence les plus courantes. La RNSU est donc destinée à fournir des biens en cas d'urgence sanitaire lorsque les ressources provinciales, territoriales et locales sont épuisées et à être la seule source de biens particuliers nécessaires pour des urgences de santé publique rares (par exemple, des vaccins ou des antidotes coûteux ou rarement utilisés).
- Les autorités s'approvisionnent habituellement en équipement de protection individuelle (EPI) directement auprès de fournisseurs connus, et les stocks de la RNSU ont toujours été relativement faibles.
- Les stocks de la RNSU font l'objet d'une vérification périodique et de nouvelles fournitures sont achetées régulièrement.
- Le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza est un document d'orientation fédéral, provincial et territorial à l'intention du secteur de la santé, qui vise à aider les autorités dans leur planification en cas d'urgence.

- Selon la dernière version, qui remonte à 2011, la disponibilité d'EPI devrait être examinée pendant la planification en cas de pandémie, et la constitution de réserves devrait être envisagée. Cependant, aucune quantité de stocks n'est précisée.
- En janvier 2020, l'Agence de la santé publique du Canada a commencé à surveiller l'écllosion de maladie à coronavirus en Chine, à évaluer les stocks de la RNSU et à acheter les fournitures nécessaires pour pouvoir intervenir en cas d'écllosion au Canada.
- Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie, le gouvernement verse des sommes considérables alors que la RNSU est appelée à jouer un rôle élargi et beaucoup plus actif en matière d'approvisionnement.

Si l'on demande à savoir si des conseils relatifs à la RNSU ont déjà été donnés au Cabinet

- Tous les fonctionnaires, quel que soit le ministère, sont tenus de respecter la confidentialité du Cabinet.

Questions et réponses

Q1. L'Agence de la santé publique du Canada a-t-elle déjà demandé du financement supplémentaire au gouvernement ou émis l'avis que la Réserve nationale stratégique d'urgence était sous-financée?

L'ASPC a demandé du financement supplémentaire lorsque cela était nécessaire. Au cours des dix dernières années, les investissements supplémentaires dans la Réserve nationale stratégique d'urgence ont varié d'une année à l'autre et se sont élevés à plus de 79 millions de dollars. Cela comprend, par exemple, des investissements supplémentaires dans les antiviraux, les contre-mesures médicales pour lutter contre la variole, la fièvre charbonneuse et le virus Ebola, ainsi que des ressources supplémentaires, telles que des produits pharmaceutiques, pour garantir des quantités suffisantes en cas de rassemblements de masse comme les Jeux panaméricains de 2015 et le Sommet du G7 de 2018.

Q2. Pouvez-vous expliquer pourquoi le nombre d'entrepôts où sont conservées les fournitures de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) a été réduit et si cela a entraîné une réduction de la quantité d'équipement de protection individuelle (EPI) que le gouvernement fédéral y garde?

La RNSU du Canada contient des fournitures que les provinces et les territoires peuvent demander dans des situations d'urgence, comme pendant des écllosions de maladie infectieuse, des catastrophes naturelles ou d'autres événements touchant la santé publique, lorsque leurs propres ressources sont insuffisantes. Elle est destinée à compléter les fournitures stockées ou achetées par les provinces et les territoires, et non à les remplacer. Les provinces et les territoires doivent préparer et maintenir leurs propres capacités d'approvisionnement.

Au cours des dix dernières années, la RNSU s'est modernisée, et l'accent a été mis sur les fournitures médicales stratégiques que les provinces et les territoires ne conservent pas habituellement, comme des médicaments et des vaccins qu'il faut garder dans des conditions ambiantes contrôlées.

Après une évaluation indépendante du réseau d'entrepôts fédéraux réalisée en 2013, le nombre d'entrepôts de la RNSU, qui sont situés dans différentes régions du pays, est passé de neuf à six afin de rendre le système de distribution le plus efficace possible, sans réduire la capacité d'intervention. Par exemple, depuis la création de la RNSU, l'infrastructure de transport du Canada s'est améliorée de sorte qu'il est plus facile de respecter le même délai de livraison cible de 24 heures avec moins d'entrepôts.

Les stocks de la RNSU font l'objet d'une vérification périodique et de nouvelles fournitures sont achetées régulièrement. En janvier, l'Agence de la santé publique du Canada a commencé à surveiller l'écllosion de maladie à coronavirus en Chine, à évaluer les stocks de la RNSU et à acheter les fournitures nécessaires pour intervenir en cas d'écllosion au Canada.

Q3. Combien d'EPI a été jeté lors de la fermeture des trois entrepôts de la RNSU?

Les responsables de la RNSU examinent les stocks régulièrement. Au moment de la fermeture d'un entrepôt, le matériel pouvant être utilisé est envoyé à d'autres entrepôts, et les articles périmés sont éliminés conformément à la *Directive sur l'aliénation du matériel en surplus* du Conseil du Trésor. À titre d'exemple, des articles périmés, dont des gants, des écrans faciaux, des bandages et des biscuits de survie, ont été éliminés en 2018. L'année suivante, environ 2 millions de masques périmés et 440 000 gants périmés ont été éliminés au moment de la fermeture de l'entrepôt de Régina. Ces fournitures avaient été achetées en 2009 et dataient de plus de cinq ans, délai d'utilisation recommandée par le fabricant.

Bien que l'Organisation mondiale de la Santé permette le don d'EPI, l'équipement doit être garanti par le fabricant pendant au moins deux ans. Il doit donc être donné deux ans avant sa date de péremption.

L'ASPC suit des lignes directrices strictes lorsqu'elle distribue du matériel. Si elle n'est pas en mesure d'en garantir la qualité, elle ne l'envoie pas. Même si les orientations fournies par Santé Canada permettent l'envoi de certaines pièces d'EPI périmées pendant que sévit la pandémie actuelle de COVID-19, l'ASPC examinerait de très près tout équipement qui est périmé, selon les indications du fabricant.

Q4. La RNSU est-elle conforme aux lignes directrices en matière d'EPI contenues dans le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza?

Le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza est un document d'orientation fédéral, provincial et territorial à l'intention du secteur de la santé, qui vise à aider les autorités dans leur planification en cas d'urgence.



Selon le Plan de 2006, les plans doivent garantir un approvisionnement continu en fournitures pour l'influenza et d'autres infections pendant une période de 16 semaines (soit deux vagues pandémiques) afin de remédier aux interruptions sporadiques des chaînes d'approvisionnement (comme les interruptions de la poste et des services de messagerie, les fermetures de frontière et les limites d'approvisionnement).

Selon la dernière version, qui remonte à 2011, la disponibilité d'EPI devrait être examinée pendant la planification en cas de pandémie, et la constitution de réserves devrait être envisagée.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont chargés de fournir les médicaments, les fournitures et l'équipement nécessaires à la prestation des services de soins de santé en cas de pandémie.

La RNSU est destinée à fournir des biens en cas d'urgence sanitaire lorsque les ressources provinciales, territoriales et locales sont épuisées. Les stocks d'EPI qu'elle contient ont toujours été relativement faibles.

[REDACTED]

De :

Envoyé le :

[REDACTED]
2020-07-06 17 h 43

À :

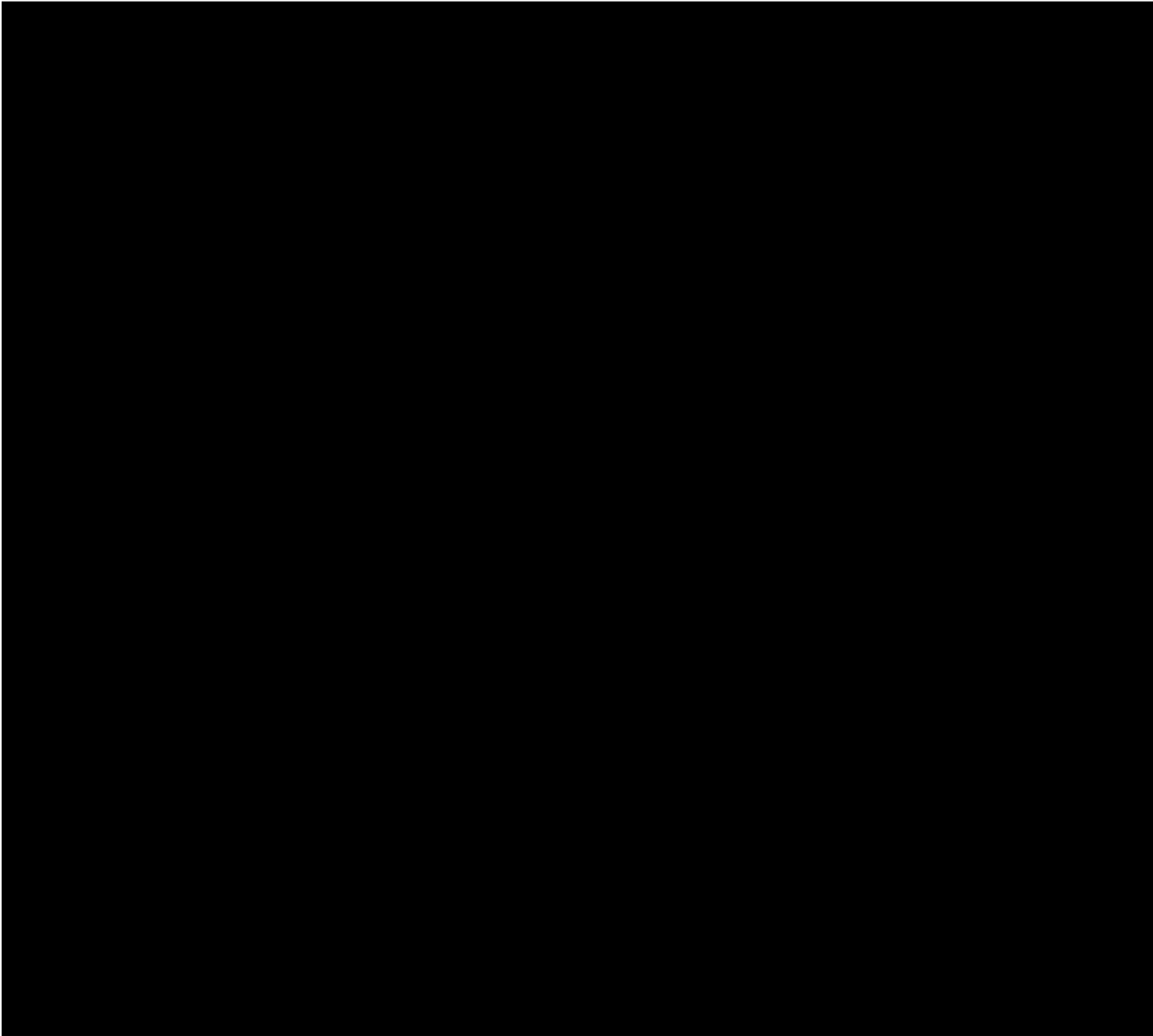
[REDACTED] (PHAC/ASPC); [REDACTED] (PHAC/ASPC)


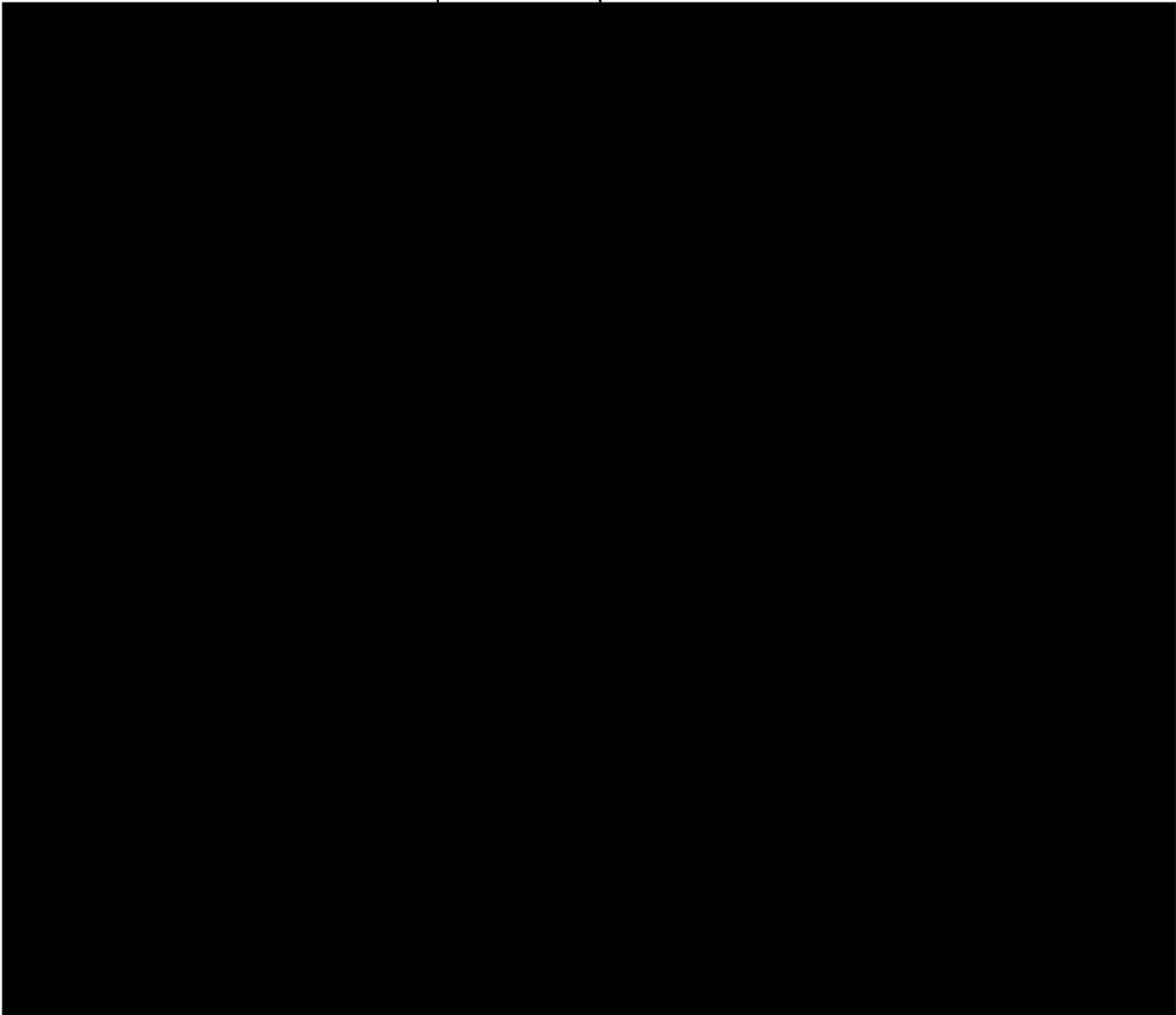

Cc:

[REDACTED] (PHAC/ASPC); [REDACTED] (HC/SC); [REDACTED]
(HC/SC); [REDACTED] (HC/SC); [REDACTED] (HC/SC); [REDACTED]
(HC/SC); [REDACTED] (HC/SC); [REDACTED] (HC/SC); [REDACTED]
[REDACTED] (HC/SC); [REDACTED] (HC/SC)

Objet :

Mises à jour du 5 juin 2020 de la DGSG



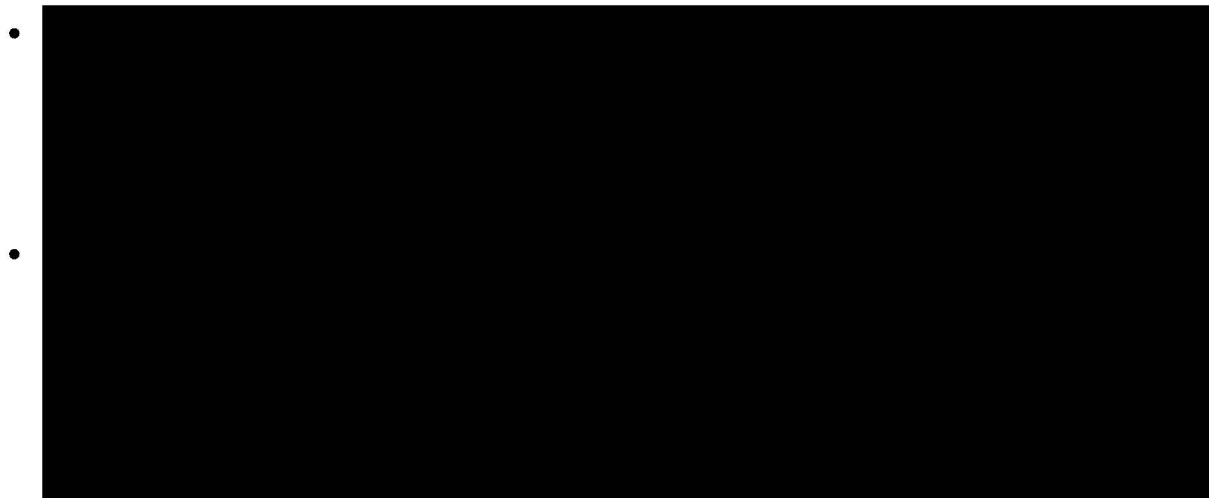
- 
- Deux emplacements temporaires sont maintenant en service pour l'espace de pointe de l'entrepôt du SRNU. La DBIS s'efforce de répondre aux exigences finales de l'ASPC en matière d'espace à moyen et à long terme à cet égard et elle va aller de l'avant en acquérant cet espace.
- 
- 

**NOTE DE SERVICE À LA PRÉSIDENTE DE L'AGENCE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA**

LA SÉCURITÉ / SECURITY

RÉSUMÉ

- Cette note a pour but d'offrir une mise à jour sur les mesures de sécurité mises en place pour tous les entrepôts de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à l'échelle nationale.



- La DGSG a récemment complété les Évaluation de menaces et de risques (EMR) pour les entrepôts, et partagera les recommandations avec l'ASPC dès que les rapports seront finalisés. La DGSG travaillera avec la Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire (DGISS) de l'ASPC sur un plan et le coût de ces mesures. Une fois approuvées, les mesures de sécurité recommandées seront mises en œuvre.



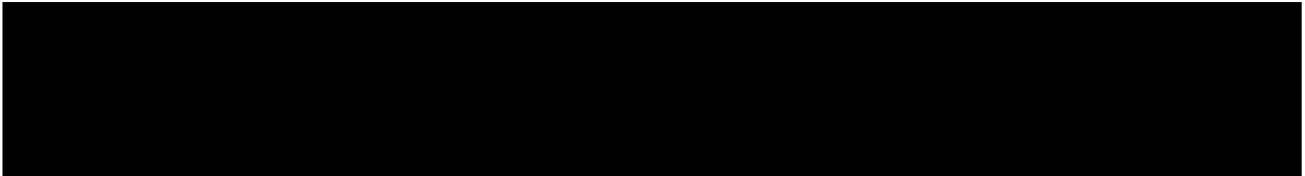
CONTEXTE

La Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) du Canada contient des fournitures

que les provinces et les territoires peuvent demander en cas d'urgence, comme lors d'éclousions de maladies infectieuses, de catastrophes naturelles ou d'autres événements de santé publique, lorsque leurs propres ressources sont insuffisantes. Les entrepôts sont situés de façon stratégique partout au Canada afin de livrer les fournitures en temps opportun. Présentement, l'existence et l'objectif de la réserve atteignent de nouveaux sommets étant donné les médias, la communauté internationale et les perceptions du public qui entourent la nature délicate de l'approvisionnement de l'équipement de protection personnelle.

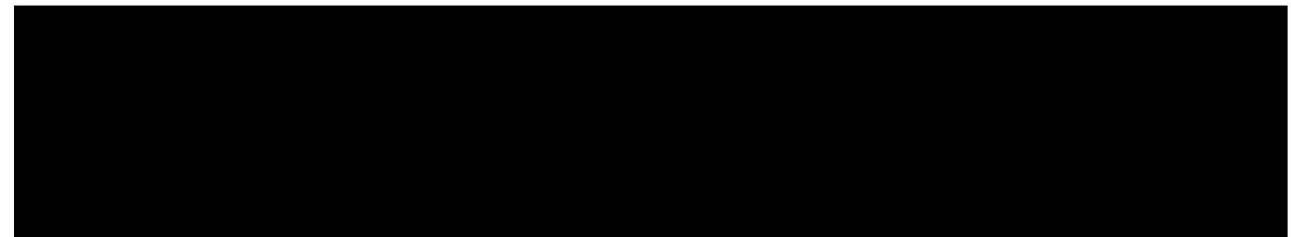
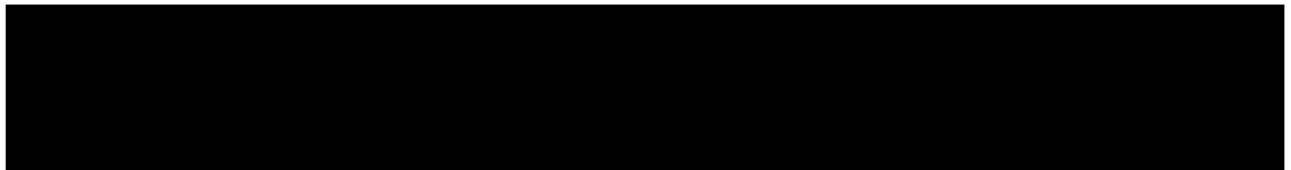
Historiquement, la DGSG a travaillé de près avec l'ASPC pour répondre et mettre en œuvre des mesures de sécurité robustes au sein de la RCN.

SITUATION ACTUELLE

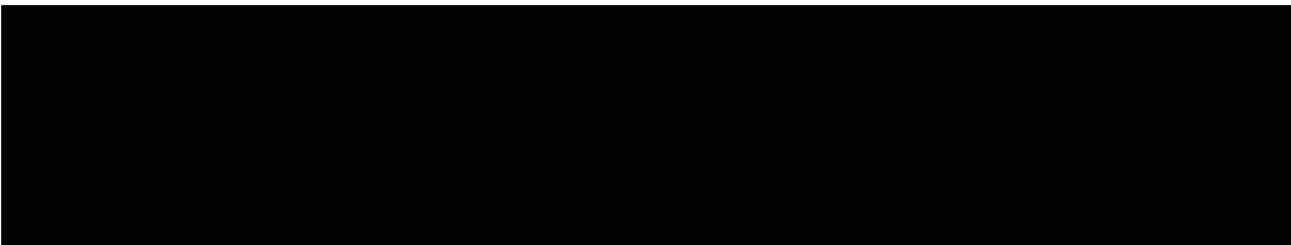
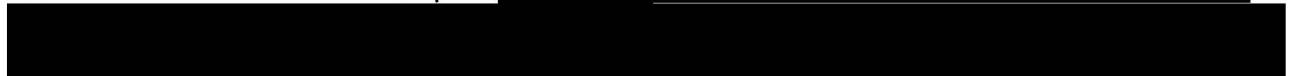



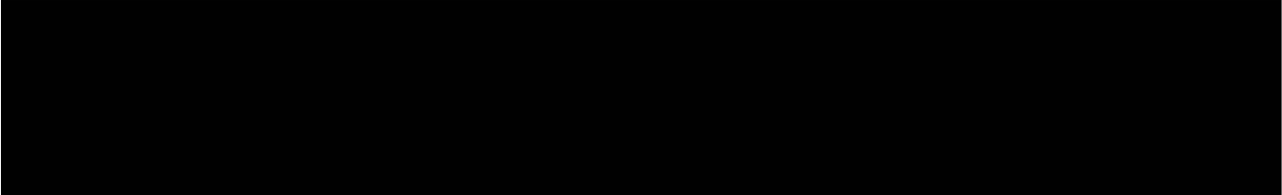
La DGSG a récemment complété les EMR pour tous les emplacements de la RNSU partout au pays, et travaille actuellement à finaliser tous les rapports écrits, qui seront complétés d'ici le 30 juin 2020 et partagés avec les autorités pertinentes de l'ASPC.

FACTEURS À CONSIDÉRER



L'inventaire des stocks dans les entrepôts de la [redacted] sont d'une valeur plus grande que celui conservé dans les entrepôts [redacted]

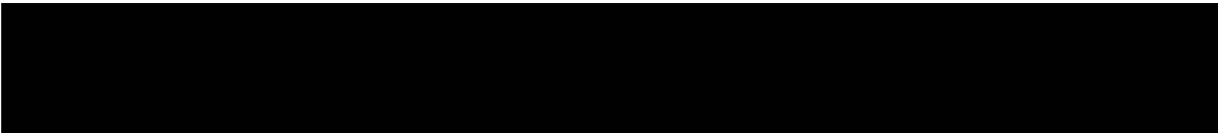
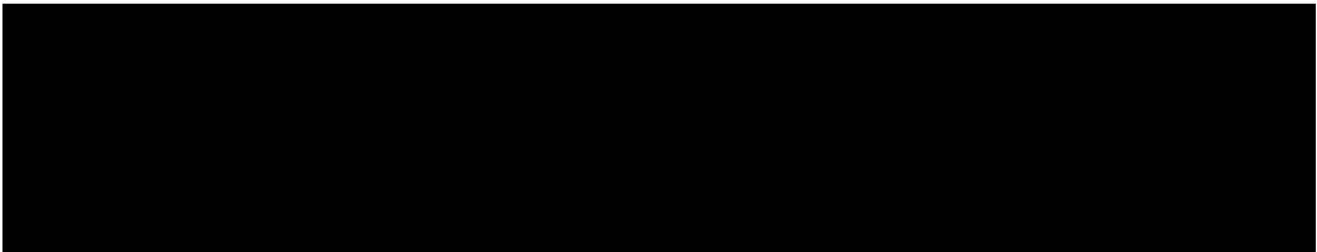


D'ici le 30 juin 2020, les mises à jour pour les Évaluations de menaces et de risques (EMR) seront complétées pour tous les entrepôts. La DGSG continuera de travailler avec les agents de l'ASPC pour mettre en œuvre toutes les précautions intérimaires et à long terme identifiées par le biais de ces évaluations, qui sont jugées appropriées afin d'atténuer les risques, et de fournir une mise à jour sur les actions.

FACTEURS DU PORTFOLIO À CONSIDÉRER

Dans la RCN, le contrat du Corps de commissionnaires (force de surveillance) a été modifié pour inclure une présence physique lorsqu'il n'y a pas d'employés de l'ASPC sur place, par exemple après les heures de travail et les fins de semaines.

PROCHAINES ÉTAPES

La DGSG complétera tous les rapports d'Évaluation des menaces et des risques (EMR) et partagera les recommandations avec l'ASPC. La DGSG travaillera avec la Direction générale de l'infrastructure de sécurité sanitaire (DGISS) de l'ASPC sur un plan et le coût de ces mesures. Une fois approuvées, les mesures de sécurité recommandées seront mises en œuvre.

[REDACTED]
Direction générale des services de gestion

MECS# 20-106982-602

Responsable : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]